

Rapport financier



page 26
comptes consolidés
_rapport de gestion du Groupe
_comptes consolidés
_annexe
_rapport des Commissaires aux Comptes

page 47
comptes consolidés pro forma
_compte de résultat
_annexe
_rapport des Commissaires aux Comptes

page 50
comptes sociaux
_rapport de gestion
_comptes annuels
_annexe
_rapport général des Commissaires aux Comptes
_rapport spécial des Commissaires aux Comptes

page 79
contrôle interne
_rapport du Président sur les procédures
de contrôle interne
_rapport des Commissaires aux Comptes

page 83
**documentation
d'assemblée générale**

1 comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2007

1_rapport de gestion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité du groupe PARFUM D'IMAGE au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1.1 Périmètre de la consolidation

Au 30 septembre 2007, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés suivantes :

_Société consolidante :

PARFUM D'IMAGE SA

_Filiales françaises :

SARL LYS PROMOTIONS
SARL LYS COSMETIQUES
SAS ESSENS

_Filiales étrangères :

PARFUM D'IMAGE Ltd
PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD
PARFUM D'IMAGE Inc

L'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de la consolidation étant contrôlées à 100% par notre Société, la consolidation a été réalisée selon la méthode de l'intégration globale.

Les résultats de la société PARFUM D'IMAGE Ltd, PARFUM D'IMAGE Inc, et de la société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD, celles-ci étant respectivement des sociétés de droit britannique, de droit américain et droit malaisien, ont été retenus selon la méthode de conversion dite du taux de clôture.

La société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD est sortie du périmètre le 3 septembre 2007, de sorte que les comptes consolidés ne comportent que 11 mois d'activité pour cette Société.

La société ESSENS ayant été acquise le 28 février 2007, cette Société n'était pas comprise dans le périmètre de consolidation de l'exercice clos le 30 septembre 2006 et les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2007 ne retiennent que 7 mois d'activité de cette Société.

1.2_Situation et activité du groupe au cours de l'exercice écoulé

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

Activité de la société PARFUM D'IMAGE SA

L'exercice a été marqué par le renforcement de la stratégie centrée sur les grandes enseignes de distribution en France et en Europe. La Société a progressé sur tous ses segments de marché, aussi bien sur les clients existants que sur de nouveaux clients.

L'activité pour le marché automobile a continué à se développer fortement, la cartouche parfumée inventée par la Société devenant un standard pour les nouveaux véhicules PSA.

Acquisition de la société ESSENS

Notre Société a procédé en date du 28 février 2007 à l'acquisition de la totalité des droits de vote et droits financiers de la société ESSENS exerçant en France la même activité que notre Société.

Cession de la société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN BHD

Les résultats escomptés pour cette Société n'étant toujours pas atteints, cette Société a été cédée le 3 septembre 2007.

Activité de ses filiales

LYS PROMOTIONS : Au cours de l'exercice, l'activité de la Société a connu une croissance importante de son chiffre d'affaires puisque celui-ci a augmenté de plus de 50% en passant de 3.827.856,44 euros à 5.809.242,19 euros.

Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté d'environ 47%, ce qui a permis à notre filiale de doubler son résultat qui ressort à 710.144,27 euros au cours de l'exercice écoulé.

LYS COSMETIQUES : L'exercice a été marqué par un redressement de son chiffre d'affaires tant en France qu'à l'international. En effet, celui-ci a augmenté de près de 195% en passant de 453.425,54 euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 à 1.338.890,52 euros au cours de l'exercice écoulé. Parallèlement les charges d'exploitation n'ont augmenté que de 82,5%. Ainsi, la nouvelle stratégie mise en place au cours de l'exercice précédent a permis à la Société d'atteindre l'équilibre puisqu'elle a même dégagé un bénéfice de 11.352,18 euros.

ESSENS : par décision de l'associée unique en date du 28 février 2007, la date de clôture de l'exercice social a été modifiée pour passer du 31 décembre au 30

septembre, date de clôture de toutes les sociétés du groupe. En conséquence, l'exercice écoulé de la Société a été ouvert le 1^{er} janvier 2007 et s'est clos le 30 septembre 2007. Il a donc eu une durée exceptionnelle de 9 mois. Au cours de l'exercice, la Société a maintenu son chiffre d'affaires qui ressort à 1.385.840,55 euros contre 2.310.842,16 euros pour l'exercice précédent qui avait eu une durée de 12 mois.

Sur un exercice de 9 mois, il a été dégagé un résultat de 88.284,73 euros contre 133.627,54 pour l'exercice précédent d'une durée de 12 mois.

PARFUM D'IMAGE Ltd : L'exercice a été marqué par un redressement de son chiffre d'affaires. Celui-ci a augmenté de près de 109% en passant de 585.856 GBP pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 à 1.223.262 GBP au cours de l'exercice écoulé. Ainsi, la nouvelle structure mise en place au cours de l'exercice précédent a permis à la Société de s'approcher de l'équilibre, avec une perte ramenée de 150.710 GBP pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 à 3.758 GBP au cours de l'exercice écoulé.

PARFUM D'IMAGE Inc : L'activité commerciale a démarré le 1^{er} décembre 2006, avec la mise en place d'une équipe de 4 personnes. Le chiffre d'affaires réalisé au 30 septembre 2007 s'élève à 1.516.222 USD, permettant, dès le premier exercice de 10 mois seulement, d'approcher le point mort avec une perte d'exploitation de 8.356 USD.

Situation du Groupe

Le groupe a progressé au cours de l'exercice sur tous ses segments de marché, aussi bien sur les clients existants que sur de nouveaux clients. C'est le résultat à la fois d'une forte récurrence de l'activité auprès de chacun des clients, et d'une stratégie centrée sur l'acquisition et le développement des grands comptes.

L'acquisition de la société ESSENS a permis d'accroître la part de marché du groupe en Europe, ainsi que d'acquiescer un grand compte très récurrent, tout en bénéficiant d'importantes économies d'échelle.

La conquête du marché Nord Américain a commencé avec le démarrage de l'activité de la filiale à New York.

1.3 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Sur délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2007, le Conseil d'administration du même jour a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 7.548,40 euros, par voie d'émission de 75.484 actions nouvelles de 10 centimes d'euro. Un rapport complémentaire sur

65 24 52 70 65 18% 10
65 87 +56%
620 6 208 675
46 87 32 12 28
8 231 5 623 685 108

1

l'utilisation de cette délégation de compétence ainsi qu'un tableau récapitulatif vous sont par ailleurs présentés.

Notre filiale, la société PARFUM D'IMAGE Inc a signé le 23 novembre un protocole d'acquisition portant sur 100% des titres de la société de droit américain LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc pour un montant de 11 200 000 USD.

LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc est une société californienne qui a pour objet la conception et la fabrication sur mesure de produits parfumés pour les enseignes de grande distribution, notamment de produits de senteurs pour la maison. Cette acquisition s'inscrit dans la poursuite du développement de l'activité du groupe PARFUM D'IMAGE aux Etats-Unis, qui a débuté avec la constitution de la filiale américaine PARFUM D'IMAGE Inc en juillet 2006.

Dans le cadre de cette acquisition, PARFUM D'IMAGE Inc s'est engagée à verser des compléments de prix (« earn-out ») aux cédants. Ces compléments de prix sont basés sur les performances futures de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc et seront calculés en fonction de l'EBITDA réalisé au cours des quatre exercices à compter de l'exercice en cours.

Les conditions d'acquisition de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc prévoient le maintien dans ses fonctions de Madame Jill BELASCO, fondatrice, cédante et dirigeante de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc.

Pour financer l'opération d'acquisition de la société LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc par la société PARFUM D'IMAGE Inc, notre Société devra procéder à des apports en capital et en compte courant au profit de cette dernière.

Ainsi, dans le cadre du financement de ces apports, une convention de prêt d'une valeur globale maximale de 9.000.000 d'euros remboursable sur 7 ans, a été signée par PARFUM D'IMAGE SA le 26 novembre 2007.

Cette convention a été assortie des garanties suivantes constituées par notre Société au profit des banques :

_délégation de police d'assurance à hauteur de 2.000.000 d'euros ;

_nantissement du fonds de commerce de la société PARFUM D'IMAGE SA à hauteur de 9.000.000 d'euros.

Elle contient des engagements financiers dont le non respect pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce qu'à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

_le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur son excédent brut d'exploitation consolidé demeure inférieur ou égal à 2,5

_le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa situation nette comptable consolidée demeure inférieur ou égal à 1,5

_le rapport de son cash flow libre consolidé sur le service de la dette consolidé demeure supérieur ou égal à 1,2

Par ailleurs, pour chaque exercice social à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008, en cas de constatation d'un cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 d'euros, PARFUM D'IMAGE SA remboursera par anticipation le prêt à hauteur du cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 d'euros, dans la limite de 20% de l'encours du prêt restant dû.

PARFUM D'IMAGE SA s'est engagée à mettre en place en contrat de couverture du risque de taux sur une durée supérieure à 3 ans et portant sur au moins 60% du montant du prêt.

1.4 Activités en matière de recherche et de développement

_PARFUM D'IMAGE SA

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les activités menées par la Société en matière de recherche et de développement.

PARFUM D'IMAGE SA consacre depuis plusieurs années une partie du temps de ses équipes à la recherche et au développement de solutions innovantes de diffusion d'odeurs. Les applications à l'industrie automobile se poursuivent avec des activités de développement appliquées aux modèles commercialisés fin 2006 (Citroën C4 Picasso) et mi-2007 (Peugeot 308), ainsi que sur 2 nouveaux modèles commercialisés en 2008.

Ces activités de recherche et développement portent aussi bien :

_sur la recherche et la mise au point d'odeurs ou molécules anti-odeurs offrant au consommateur à la fois efficacité, plaisir et une garantie totale sur les matières premières utilisées ;

_sur les questions de diffusion et de compatibilité de matériaux aux parfums.

_Filiales de PARFUM D'IMAGE SA

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les sociétés consolidées n'ont effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.5 Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir

Nous prévoyons de poursuivre la croissance de notre chiffre d'affaires ainsi que d'accroître notre rentabilité.

Nous engageons nos meilleurs efforts pour pénétrer davantage les marchés français, européens et notamment américain.

1.6 Exposé sur les résultats économiques et financiers

Il ressort des comptes consolidés qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007 :

_le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 24.854.737 euros (contre 20.362.774 euros au titre de l'exercice précédent) ;

_le total des produits d'exploitation s'élève à 25.365.526 euros (contre 21.231.911 euros au titre de l'exercice précédent) ;

_les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 20.833.307 euros (contre 17.219.834 euros au titre de l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation ressortant à la somme de 20.833.307 se répartissent comme suit :

- _achat de marchandises : 4.533.978 euros ;
- _variation de stocks marchandises : - 35.743 euros ;
- _achat de matières premières et autres approvisionnements : 9.287.208 euros ;
- _variation de stocks matières premières : 32.465 euros ;
- _autres achats et charges externes : 2.313.139 euros ;
- _Impôts et taxes : 262.616 euros ;
- _Charges de personnel : 4.252.263 euros ;
- _Dotation aux amortissements et aux provisions : 185.954 euros ;
- _Autres charges : 1.427 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à 4.532.219 euros (contre 4.012.077 euros au titre de l'exercice précédent).

Le résultat financier s'élève à -181.011 euros contre -154.558 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 4.351.208 euros contre 3.857.519 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel négatif de 19.870 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 1.147.065 euros, le résultat net des entreprises intégrées s'élève à 3.184.273 euros contre 2.546.988 euros au titre de l'exercice précédent.

Eu égard à la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition d'un montant de 178.048 euros contre 158.921 au titre de l'exercice précédent, le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 3.006.225 contre 2.388.067 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2007, le total du bilan consolidé s'élève à 17.401.986 euros contre 17.527.489 euros pour l'exercice précédent.

1.7 Analyse de l'évolution des résultats consolidés et de la situation financière

Analyse

Avec 24.854.737 euros de chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 30 septembre 2007, le groupe affiche une croissance de 22%, sur l'ensemble de ses activités (Produits à marque distributeur et Produits promotionnels) et notamment sur la France, la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord.

Cette croissance s'accompagne du maintien d'une bonne rentabilité d'exploitation, qui se situe à 18,2% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 30 septembre 2007.

La situation financière s'est encore améliorée sur l'exercice, l'endettement financier long terme de 2.128.538 euros au 30 septembre 2007, ne représentant plus que 23,5% des capitaux propres, contre 40,5% au 30 septembre 2006.

Cette situation très saine a permis à la Société d'autofinancer l'acquisition de la société ESSENS.

Description des principaux risques et incertitudes

Risques liés à la conformité des produits par rapport à la réglementation en vigueur et contrôle qualité

Afin de limiter ces risques, mais également dans l'optique d'améliorer et d'harmoniser les processus de qualité dans l'ensemble des filiales du Groupe, la Société a entamé des démarches afin d'obtenir la certification ISO 9001:2000 d'ici la fin de l'année 2008

L'ISO 9001:2000 est une norme internationale qui fixe des exigences auxquelles doit satisfaire le système de management de la qualité d'une entreprise. Cette norme a pour objectif de préciser un ensemble d'exigences telles que l'engagement du management de l'entreprise en faveur de la qualité, son orientation client, l'adéquation de ses ressources, la compétence de son personnel, la gestion des processus (de production, de prestation de services, d'administration et de soutien), la planification de la qualité, la conception du produit, la revue des com-

mandes entrantes, les achats, les modalités de traitement des réclamations des clients ainsi que les mesures correctives et préventives du système de management mis en place.

Plus qu'une certification, l'obtention de cette norme devrait encore faire progresser la Société dans la gestion de ses processus internes en améliorant le service client et l'adéquation des produits à leurs attentes, notamment auprès de clients chez qui la Qualité est une culture d'entreprise très forte (industrie automobile, grande distribution, grands importateurs).

Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clefs

La société PARFUM D'IMAGE SA est dotée d'un management de type collégial, ce qui limite le risque de dépendance à l'égard des dirigeants.

Par ailleurs, les principaux dirigeants de cette Société sont actionnaires de la Société et la contrôlent.

Risques de liquidités

Un emprunt de 2.200.000 euros a été contracté au cours de l'exercice 2004/2005 afin de financer l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES. Cet emprunt contient des clauses de défaut ou « covenants » dont la mise en jeu pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce que, à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

- _le rapport de sa marge brute d'autofinancement consolidée sur l'annuité de la dette demeure supérieur à 1,5 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa marge brute d'autofinancement consolidée demeure inférieur à 4 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur ses capitaux propres consolidés demeure inférieur à 2 au 30 septembre 2006, ramené à 1,5 au 30 septembre 2007 et à 1 au 30 septembre 2008.

Au 30 septembre 2007, l'ensemble de ces ratios sont respectés :

- _le rapport de sa marge brute d'autofinancement consolidée sur l'annuité de la dette est de 10,4 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa marge brute d'autofinancement consolidée est de 0,70 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur ses capitaux propres consolidés est de 0,25.

Risques de taux d'intérêt

Un swap de taux destiné à couvrir la variabilité du taux de l'emprunt ayant servi à l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, a été contracté le 13 septembre 2005 avec effet le 9 décembre 2005. Le taux variable Euribor 3 mois a été remplacé par un taux fixe de 2,74%. Au 30 septembre 2007, la juste valeur de ce swap s'élève à 67 K€.

Risque de taux de change

Des positions de couvertures de change à terme ont été prises par la société PARFUM D'IMAGE SA tout au long de l'exercice afin de garantir ses marges face aux fluctuations du dollar. Ces couvertures ont été mises en place pour chaque engagement en dollar supérieur à 15.000 euros.

1.8 Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé figurent en annexe.

1.9 Contrôle des Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

2_comptes consolidés

Compte de résultat consolidé		
En euros	30/09/07	30/09/06
Chiffre d'affaires	24 854 737	20 362 774
Production stockée et immobilisée	330 021	725 055
Autres produits d'exploitation	68 698	96 490
Reprises sur amortissement et transferts de charges	112 070	47 592
Produits d'exploitation	25 365 526	21 231 911
Achats marchandises	(4 533 978)	(2 621 713)
Variation de stocks	35 743	109 019
Achats matières premières et autres approvisionnements	(9 287 208)	(8 659 278)
Variation de stocks	(32 465)	(279 852)
Autres achats et charges externes	(2 313 139)	(2 072 049)
Impôts et taxes	(262 616)	(236 980)
Charges de personnel	(4 252 263)	(3 341 332)
Dotations aux amortissements et provisions	(185 954)	(110 978)
Autres charges d'exploitation	(1 427)	(6 671)
Charges d'exploitation	(20 833 307)	(17 219 834)
Résultat d'exploitation	4 532 219	4 012 077
Résultat financier	(181 011)	(154 558)
Résultat courant des entreprises intégrées	4 351 208	3 857 519
Résultat exceptionnel	(19 870)	2 585
Impôts sur les bénéfices	(1 147 065)	(1 313 116)
Résultat net des entreprises intégrées	3 184 273	2 546 988
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(178 048)	(158 921)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 006 225	2 388 067
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	3 006 225	2 388 067
<i>Résultat par action</i>	<i>1,21</i>	<i>0,96</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>1,20</i>	<i>0,96</i>



Bilan consolidé - Actif

En euros	30/09/07			30/09/06
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Ecarts d'acquisition	2 878 929	(345 922)	2 533 007	2 211 350
Immobilisations incorporelles	122 147	(96 244)	25 903	18 991
Immobilisations corporelles	627 851	(333 114)	294 737	269 608
Immobilisations financières	450 774		450 774	689 663
Actif immobilisé	4 079 701	(775 280)	3 304 421	3 189 612
Stocks et en-cours	2 394 582	(152 330)	2 242 252	1 739 182
Avances et acomptes versés sur commandes	110 743		110 743	726 375
Clients et comptes rattachés	8 704 275	(25 548)	8 678 727	6 803 582
Autres créances	292 283	(4 207)	288 076	422 478
Valeurs mobilières de placement	885 419		885 419	3 068 094
Disponibilités	1 758 974		1 758 974	1 476 462
Actif circulant	14 279 650	(182 085)	14 097 565	14 337 877
Charges constatées d'avance	133 374		133 374	101 704
TOTAL ACTIF	18 359 351	(957 365)	17 401 986	17 527 489

Bilan consolidé - Passif

En euros	30/09/07	30/09/06
Capital	247 499	247 499
Primes d'émission	2 802 006	2 802 006
Réserves consolidées	3 055 617	1 084 526
Ecarts de conversion	(41 272)	821
Résultat de l'exercice	3 006 225	2 388 067
Capitaux propres consolidés - Groupe	9 070 075	6 522 919
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres de l'ensemble	9 070 075	6 522 919
Provisions pour risques et charges	50 000	34 300
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾	2 251 541	2 111 853
Emprunts et dettes financières divers	39 491	12 664
Avances et acomptes reçus sur commandes	267 977	814 176
Fournisseurs et comptes rattachés	3 768 742	5 238 478
Dettes fiscales et sociales	1 326 434	1 996 017
Dettes sur immobilisations ⁽²⁾	539 000	730 000
Autres dettes	16 460	24 056
Produits constatés d'avance	72 266	43 026
Dettes	8 281 911	10 970 270
TOTAL PASSIF	17 401 986	17 527 489
(1) Dont à plus d'un an	1 265 845	1 509 539
(2) Dont à plus d'un an	87 000	365 000

1

3 annexe aux comptes consolidés

3.1 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 30 septembre 2007 sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable (C.R.C).

Ils comportent 12 mois d'activité pour les sociétés PARFUM D'IMAGE SA, PARFUM D'IMAGE Ltd, LYS PROMOTIONS, LYS COSMETIQUES, PARFUM D'IMAGE Inc, 11 mois d'activité pour la société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD, et 7 mois d'activité pour la société ESSENS.

3.1.2 Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les éléments du bilan et du compte de résultat sont retenus pour leurs soldes au 30 septembre 2007. Les comptes des sociétés consolidées, arrêtés au 30 septembre 2007, sont retraités afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

Il n'y a pas de retraitements opérés sur les comptes sociaux au titre des méthodes comptables appliquées par les différentes sociétés, celles-ci appliquant dans leur ensemble les mêmes règles compte tenu notamment de la nature de l'activité.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix de revient des titres dans les sociétés consolidées, et la quote-part dans la situation nette réévaluée de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition). Le prix de revient a été déterminé en retenant le prix d'acquisition ainsi que les frais d'acquisition pour leur montant net d'impôt.

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée de la filiale dans le groupe sont amortis sur une durée de 15 ans. En cas de présence d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Au 30 septembre 2007, aucun test de dépréciation ne s'est révélé nécessaire.

Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 30 septembre 2007. Par exception, la société ESSENS a eu un exercice de 9 mois, et est intégrée pour 7 mois du fait de son acquisition le 28 février 2007. La société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD est sortie du périmètre le 3 septembre 2007.

Filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères PARFUM D'IMAGE Ltd (société de droit britannique), PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD (société de droit malaisien) et PARFUM D'IMAGE Inc (société de droit américain) ont été convertis selon la méthode dite du taux de clôture. La méthode a consisté à appliquer le cours de clôture aux éléments des capitaux propres ainsi qu'aux différents autres postes du bilan et le cours moyen aux éléments du compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est directement porté en capitaux propres.

3.1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de logiciels acquis. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis par le groupe. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	Durée	Méthode
Matériel professionnel	2 à 5 ans	Linéaire
Installations, agencements, aménagements divers	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient sans toutefois que celui-ci puisse excéder la valeur nette probable de réalisation.

Les marchandises et les matières premières sont évaluées selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Une provision pour dépréciation est constatée si les perspectives de réalisation ne permettent pas d'envisager l'écoulement de certaines références.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères existant à la date de clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Les écarts de conversion relatifs à des prêts à des filiales étrangères considérés comme des « investissements nets » sont comptabilisés en capitaux propres.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 30 septembre 2007 rendent probables.

Contrats de location ou de crédit-bail

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en crédit-bail. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe. Aucun retraitement n'est ainsi constaté à ce titre.

Indemnités de départ à la retraite

Le groupe n'a pas constaté d'indemnités de départ en retraite, ni dans les comptes sociaux des différentes entités, ni dans les comptes consolidés. En effet, les droits acquis en matière de retraite ne sont pas significatifs du fait de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne des salariés du groupe.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales et déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nom-

bre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et d'actions à émettre compte tenu du nombre de valeurs mobilières en circulation.

3.2 Faits caractéristiques de l'exercice

3.2.1 Démarrage de l'exploitation de la filiale américaine

La société PARFUM D'IMAGE SA a procédé à la création le 31 juillet 2006 d'une filiale de droit américain PARFUM D'IMAGE Inc.

L'activité commerciale a démarré le 1^{er} décembre 2006, avec la mise en place d'une équipe de 4 personnes. Le chiffre d'affaires réalisé au 30 septembre 2007 s'élève à 1.516.222 USD.

3.2.2 Acquisition de la société ESSENS

La société PARFUM D'IMAGE SA a acquis au 28 février 2007 la société ESSENS.

Cette société est consolidée à partir du 1^{er} mars 2007 et est ainsi intégrée au niveau du compte de résultat à raison de 7 mois. Un écart d'acquisition a été constaté dans les comptes au 30 septembre 2007 et est amorti sur 15 ans, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le groupe.

Des comptes pro forma au 30 septembre 2007 du groupe PARFUM D'IMAGE à périmètre comparable (sans acquisition de la société ESSENS) sont présentés dans cette annexe au paragraphe 3.8.

Des comptes pro forma au 30 septembre 2007 du groupe PARFUM D'IMAGE, incluant toutes les sociétés du groupe sur 12 mois sont présentés séparément et font l'objet d'un rapport des CAC attestant que, de leur point de vue, les informations financières pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée et que cette base est conforme aux méthodes comptables appliquées.

3.2.3 Sortie du périmètre de la société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD.

La société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD, société de droit Malaisien, créée le 27 septembre 2005, a été sortie du périmètre de consolidation en raison de la cession des titres détenus par la société mère, PARFUM D'IMAGE SA, le 3 septembre 2007. Les comptes consolidés incluent donc la quote-part de résultat de la filiale malaisienne pour la période allant du 1^{er} octobre 2006 au 3 septembre 2007.

3.3 Informations relatives au périmètre de consolidation

3.3.1 Principes

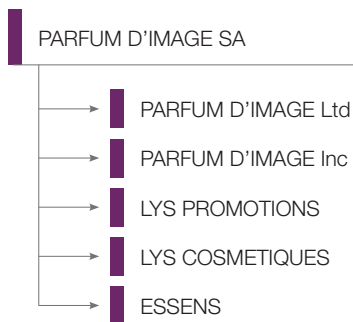
Les sociétés contrôlées par la société PARFUM D'IMAGE SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société PARFUM D'IMAGE SA possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

3.3.2 Organigramme au 30 septembre 2007



3.3.3 Liste des sociétés consolidées par intégration globale

	30/09/06		30/09/07		Méthode de consolidation
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
PARFUM D'IMAGE SA	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
PARFUM D'IMAGE Ltd	100%	100%	100%	100%	IG
PARFUM D'IMAGE Inc	100%	100%	100%	100%	IG
PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD	100%	100%	/	/	/
LYS PROMOTIONS	100%	100%	100%	100%	IG
LYS COSMETIQUES	100%	100%	100%	100%	IG
ESSENS	/	/	100%	100%	IG

3.3.4 Liste des sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Néant

3.3.5 Liste des sociétés consolidées par mise en équivalence

Néant

3.4 Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

3.4.1 Ecarts d'acquisition

Le solde des écarts d'acquisition se ventile de la façon suivante :

En euros	
Solde au 30/09/06	2 379 224
Ecart Acquisition Société ESSENS	499 705
Valeur brute au 30/09/07	2 878 929
Amortissements au 30/09/06	(167 874)
Dotation de l'exercice :	
- Ecart Acquisition Sociétés LYS	(158 615)
- Ecart Acquisition Société ESSENS	(19 433)
Amortissements au 30/09/07	(345 922)
Valeur nette au 30/09/07	2 533 007

L'écart d'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE s'élève à 2.379.224 euros, après intégration du poste Fonds commercial de 76.224 euros issu des comptes sociaux de la société LYS COSMETIQUES. Cet écart est amorti sur 15 ans.

L'acquisition des titres de la SAS ADELYS FINANCE fait ressortir un premier complément de prix dont le solde au 30 septembre 2007 s'élève à 365.000 euros, qui sera versé dans les six mois suivant la clôture de l'exercice comptable 2007. Pour cela, le cédant s'engage à poursuivre ses fonctions à l'identique jusqu'au 31 décembre 2007.

En sus du prix indiqué ci-dessus, la société PARFUM D'IMAGE SA versera au cédant un complément de prix «Earn Out» calculé à partir de la moyenne des résultats nets des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES sur quatre exercices de référence à compter de l'exercice clos au 30 septembre 2005. Le paiement éventuel interviendra au 31 mars 2009.

L'écart d'acquisition de la société ESSENS s'élève à 499.705 euros. Cet écart est amorti sur 15 ans.

L'acquisition de la société ESSENS fait l'objet :

_D'un crédit vendeur à hauteur de 174.000 euros, comptabilisé en dettes sur immobilisations.

_D'une clause de révision de prix sur la base de conditions de chiffre d'affaires 2007 et 2008 d'un montant total de 174.000 euros. Ces révisions payables en deux fois ne sont pas comptabilisées dans les présents comptes.

3.4.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

Immobilisations					
En euros	Solde au 30/09/06	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre ⁽¹⁾	Solde au 30/09/07
Ecart d'acquisition	2 379 224			499 705	2 878 929
Fonds de commerce					
Autres immobilisations incorp.	97 573	32 625	(10 471)	2 420	122 147
Aut. immo. incorp. en crédit bail					
Terrains					
Terrains en crédit bail					
Constructions	27 378				27 378
Constructions en crédit bail					
Inst. tech. mat. et outillages	2 204				2 204
Inst. tech. en crédit bail					
Autres immobilisations corp.	491 426	125 538	(16 397)	(2 299)	598 268
Aut. immo. corp. en crédit bail					
Immobilisations corp. en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières	689 663		(238 889)		450 774
Total valeurs brutes	3 687 468	158 163	(265 756)	499 826	4 079 701

(1) entrée dans le périmètre de consolidation de la société ESSENS et sortie de PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD.

Amortissements

En euros	Solde au 30/09/06	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre ⁽¹⁾	Solde au 30/09/07
Ecart d'acquisition	167 874	158 615		19 433	345 922
Autres immobilisations incorp.	78 582	17 813	(408)	258	96 245
Aut. immo. incorp. en crédit bail					
Terrains					
Terrains en crédit bail					
Constructions	25 682	385			26 067
Constructions en crédit bail					
Inst. tech. mat. et outillages	2 204				2 204
Inst. tech. en crédit bail					
Autres immobilisations corp.	223 514	91 526	(9 555)	(642)	304 843
Aut. immo. corp. en crédit bail					
Immobilisations corp. en cours					
Avances et acomptes					
Total amortissements	497 856	268 338	(9 963)	19 048	775 280
VALEURS NETTES	3 189 612	(110 175)	(255 794)	480 778	3 304 421

(1) entrée dans le périmètre de consolidation de la société ESSENS et sortie de PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD.

Provisions

En euros	Solde au 30/09/06	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre ⁽¹⁾	Solde au 30/09/07
Provisions réglementées	0				0
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litige	0				0
Autres	34 300	50 000	(34 300)		50 000
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations					
Sur titres de participations					
Sur stocks et en cours	136 471	18 208	(2 349)		152 330
Sur comptes clients	19 053	8 101	(1 606)		25 548
Autres	1 832	2 375			4 207
TOTAL PROVISIONS	191 656	78 684	(38 255)	0	232 085

(1) entrée dans le périmètre de consolidation de la société ESSENS et sortie de PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD.

3.4.3 Immobilisations financières

Ce poste inclut 365.000 euros correspondant à un compte Séquestre bloqué en garantie du paiement de la dette sur acquisition de la SAS ADELYS FINANCE.

3.4.4 Détail des stocks et en-cours

En euros	30/09/06	30/09/07
Autres approvisionnements	15 779	101 550
Travaux en cours	684 130	824 806
Stocks de produits finis	698 976	955 715
Stocks de marchandises	476 768	512 511
Total stock brut	1 875 653	2 394 582
Provisions pour dépréciation	(136 471)	(152 330)
TOTAL STOCK NET	1 739 182	2 242 252

3.4.5 Détail des autres créances

En euros	30/09/06	30/09/07
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	67 012	30 240
Créances sociales	84 204	3 879
Créances fiscales	163 420	187 932
Impôts différés	13 910	39 582
Divers	93 932	26 443
TOTAL AUTRES CREANCES	422 478	288 076

3.4.6 Valeurs mobilières de placement

En euros	Valeur comptable	Valeur liquidative
FCP LYS PROMOTIONS	208 389	208 389
SICAV LYS COSMETIQUES	30 200	30 429
SICAV PARFUM D'IMAGE	646 830	647 018
TOTAL	885 419	885 836

3.4.7 Tableau de variation des capitaux propres

En euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 30/09/06	247 499	2 802 006	245 214	543 314	295 998	821	2 388 067	6 522 919
Affectation du résultat			4 750	2 712 690	(329 373)		(2 388 067)	0
Distribution de dividendes				(420 748)				(420 748)
Variation écarts de conversion						(42 093)		(42 093)
Autres variations					3 772			3 772
Résultat au 30/09/07							3 006 225	3 006 225
Capitaux propres consolidés au 30/09/07	247 499	2 802 006	249 964	2 835 256	(29 603)	(41 272)	3 006 225	9 070 075



1

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 24 janvier 2006, a autorisé l'émission et l'attribution d'actions gratuites dans les conditions suivantes et dans un délai de 36 mois à compter de la date de la tenue de cette Assemblée :

- _le pourcentage maximal du capital social qui sera attribué est fixé à 4,5% à la date de tenue de l'assemblée d'actionnaires, soit un plafond nominal de 10.125 euros ;
- _la durée maximale de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution de ces actions aux bénéficiaires sera définitive est fixée à deux ans ;
- _la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, sachant que cette durée court à compter de l'attribution définitive des actions, est fixée à trois ans.

Le Conseil d'Administration du 24 janvier 2006 a décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites au profit de deux salariés non mandataires sociaux aux conditions suivantes :

- _période d'acquisition par les bénéficiaires : deux ans ;
- _durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires : trois ans ;
- _nombres d'actions concernées : entre 10.800 et 16.200 actions par bénéficiaire (variation du nombre d'actions fonction de critères de performance).

3.4.8. Détail des emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Un emprunt de 2.200.000 euros a été contracté au cours de l'exercice 2004-2005 afin de financer l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES.

Cet emprunt contient des clauses de défaut ou « covenants » dont la mise en jeu pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce que, à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

_le rapport de sa marge brute d'autofinancement consolidée sur l'annuité de la dette demeure supérieur à 1,5
Ratio au 30/09/2007 : $3\ 291 / 314 = 10,5$

_le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa marge brute d'autofinancement consolidée demeure inférieur à 4
Ratio au 30/09/2007 : $2\ 291 / 3\ 291 = 0,70$

_le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur ses capitaux propres consolidés demeure inférieur à 2 au 30 septembre 2006, ramené à 1,5 au 30 septembre 2007 et à 1 au 30 septembre 2008
Ratio au 30/09/2007 : $2\ 291 / 9\ 071 = 0,25$

En cas de constatation au titre de tout exercice social d'un Cash Flow Libre positif, PARFUM D'IMAGE SA remboursera par anticipation le prêt à hauteur d'un montant égal à 33% du Cash Flow Libre, montant limité à 150.000 euros par exercice social

Cash Flow Libre au 30/09/2007 = (1 475) k€

En euros	Total	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunt pour acquisition ADELYS	1 571 429	314 286	1 257 143	/
Autres emprunts	18 110	9 408	8 702	/
Concours bancaires courants	662 002	662 002	/	/
TOTAL	2 251 541	985 696	1 265 845	/

3.4.9_Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations (539.000 euros) correspondent au solde du complément de prix principal dans le cadre de l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, et au crédit vendeur de l'acquisition des titres de la société ESSENS. Le complément de prix concernant la SAS ADELYS FINANCE, soit 365.000 euros, sera versé sur l'exercice 2007-2008 ; celui concernant la société ESSENS, soit 174.000 euros, sera versé en 2 montants égaux en 2008 et 2009.

3.4.10_Information sectorielle

Chiffre d'affaires par secteur d'activité

En milliers d'euros	30/09/06	30/09/07
Produits à marque distributeur	16 122	17 937
Objets promotionnels	4 241	6 918
Total	20 363	24 855

Résultat par secteur d'activité

En milliers d'euros	30/09/06	30/09/07
Produits à marque distributeur	2 312	2 275
Objets promotionnels	76	731
Total	2 388	3 006

Chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros	30/09/06	30/09/07
France	6 801	9 868
Grande-Bretagne	857	1 761
Export + CEE (sauf GB et Amérique du nord)	12 705	12 086
Amérique du nord		1 139
Total	20 363	24 855

3.4.11_Charges de personnel et effectif

Effectif moyen	30/09/06	30/09/07
Non cadres	20	32
Cadres	27	21
TOTAL	47	53

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 3.095.286 euros au 30 septembre 2007 et à 2.381.290 euros au 30 septembre 2006.

3.4.12_Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros au 30/09/07	Produits	Charges
Sorties d'immobilisations		19
Divers		1
Total	0	20

3.4.13_Produits et charges financières

En milliers d'euros	Produits	Charges
Charges d'intérêts et agios		116
Escomptes obtenus et accordés		105
Pertes et gains de change	95	95
Produits de cession et revenus de VMP	45	
Divers		5
Total	140	321

3.4.14_Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En euros	30/09/06	30/09/07
Impôt sur les bénéfices	1 378 998	1 161 957
impôts différés	(65 882)	(14 892)
TOTAL	1 313 116	1 147 065



3.4.15 Impôts différés

En euros	30/09/06	30/09/07
Impôt différé sur report déficitaire PARFUM D'IMAGE Ltd	(52 317)	(5 419)
Impôt différé sur report déficitaire PARFUM D'IMAGE Inc		(10 263)
Autres produits d'impôts différés ⁽¹⁾	(13 565)	(468)
Autres charges d'impôts différés ⁽¹⁾		1 258
TOTAL	(65 882)	(14 892)

(1) Les autres produits et charges d'impôts différés correspondent à des différences temporelles entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

3.4.16 Preuve d'impôt

En milliers d'euros	
Résultat consolidé	3 006
Charge d'impôts	1 147
Amortissement Ecart d'acquisition	178
Base d'imposition	4 331
Taux d'imposition théorique	33,33%
Impôt théorique	1 444
Crédits d'impôt obtenus	(313)
Différences taux étrangers / taux français	4
Contribution sociale	22
Différences permanentes	7
Résultat PARFUM D'IMAGE SDN.BHD	(37)
Annulation provision C/C et titres PARFUM D'IMAGE SDN.BHD	37
Investissement dans PARFUM D'IMAGE Inc	(17)
Impôt théorique corrigé	1 147
Impôt comptabilisé	1 147
Ecart	0

3.4.17 Rémunération des dirigeants

En euros	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités
Membres des organes d'administration	néant	néant
Membres des organes de direction	331 778	néant

3.4.18 Transactions avec les parties liées

PARFUM D'IMAGE SA a versé un loyer de 276.991 euros HT à la société immobilière ANATOLE SARL, propriétaire de son siège social et détenue par les dirigeants du groupe.

3.5 Engagements hors bilan

Au 30 septembre 2007, les effets escomptés non échus s'élèvent à 442.738,47 euros.

Dans le cadre du financement de l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES :

_les nantissements suivants ont été pris :

- Nantissement de la totalité des titres des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES,
- Nantissement du fonds de commerce de la société PARFUM D'IMAGE SA à hauteur de 2.200.000 euros en principal,

_les délégations suivantes ont été mises en place au profit des banques :

- Délégation de cautions solidaires reçues par PARFUM D'IMAGE SA de la part de Mr Mager et de Mr Saada à hauteur de 858.000 euros ;
- Délégations de polices d'assurances pour 472.448 euros.

Un SWAP de taux destiné à couvrir la variabilité du taux de l'emprunt ayant servi à l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, a été contracté le 13 septembre 2005 avec effet le 9 décembre 2005. Le taux variable Euribor 3 mois a été remplacé par un taux fixe de 2,74%. Au 30 septembre 2007, la juste valeur de ce swap s'élève à 67 Keuros.

Le groupe dispose au 30 septembre 2007 de 1.279.000 USD achetés à terme, qui couvrent des opérations d'achats engagés mais non encore dénouées au 30 septembre 2007.

Les modalités de l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, comprennent un complément de prix « earn out » qui peut faire l'objet d'un versement dans les conditions indiquées au paragraphe 3.4.1.

Le crédit vendeur et la clause de révision de prix liés à l'acquisition de la société ESSENS indiqué au paragraphe 3.4.1, ont fait l'objet d'une garantie bancaire à première demande avec engagement de remboursement de la banque par PARFUM D'IMAGE SA.

3.6 Événements postérieurs à la clôture

3.6.1 Augmentation de capital

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 15 octobre 2007 afin de fournir délégation de compétence au Conseil d'administration de PARFUM D'IMAGE SA aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital social en numéraire pour un montant nominal maximum de 100.000 euros.

Le Conseil d'administration a décidé le 15 octobre 2007, suite à cette Assemblée :

- _d'augmenter le capital d'un montant nominal de 7.548,40 euros, par voie d'émission de 75.484 actions nouvelles de 10 centimes d'euros ;
- _de supprimer le droit préférentiel de souscription au profit de Mr Julien SAADA à concurrence de 16.984 actions nouvelles, Mr Grégory MAGER à concurrence de 37.742 actions nouvelles et Mme Lisa SAADA à concurrence de 20.758 actions nouvelles.

Les actions nouvelles seront émises au prix unitaire de 26,4955 euros, soit avec une prime d'émission de 26,3955 euros.

3.6.2 Acquisition de la société LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE INC.

PARFUM D'IMAGE Inc a signé le 23 novembre 2007 un protocole d'acquisition portant sur 100% des titres de la société de droit américain LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc pour un montant de 11.200.000 USD.

LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc est une société californienne qui a pour objet la conception et la fabrication sur mesure de produits parfumés pour les enseignes de grande distribution, notamment de produits de senteurs pour la maison. Cette acquisition s'inscrit dans la poursuite du développement de l'activité du groupe PARFUM D'IMAGE aux Etats-Unis, qui a débuté avec la constitution de la filiale américaine PARFUM D'IMAGE Inc en juillet 2006.

Dans le cadre de cette acquisition, PARFUM D'IMAGE Inc s'est engagée à verser des compléments de prix (« earn-out ») aux cédants. Ces compléments de prix sont basés sur les performances futures de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc et seront calculés en fonction de l'EBITDA réalisé au cours des quatre exercices à compter de l'exercice en cours.

Les conditions d'acquisition de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc prévoient le maintien dans ses fonctions de Madame Jill BELASCO, fondatrice, cédante et dirigeante de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc.

3.6.3 Emprunt

Une convention de prêt d'une valeur globale maximale de 9.000.000 d'euros remboursable sur 7 ans, a été signée le 26 novembre 2007 par PARFUM D'IMAGE SA afin de financer l'acquisition de la société LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc.

Cette convention a été assortie des garanties suivantes au profit des banques :

- _délégation de police d'assurance à hauteur de 2.000.000 d'euros ;
- _nantissement du fonds de commerce de la société PARFUM D'IMAGE SA à hauteur de 9.000.000 d'euros.

Elle contient des engagements financiers dont le non respect pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce que, à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur son excédent brut d'exploitation consolidé demeure inférieur ou égal à 2,5
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa situation nette comptable consolidée demeure inférieur ou égal à 1,5
- _le rapport de son cash flow libre consolidé sur le service de la dette consolidé demeure supérieur ou égal à 1,2

Par ailleurs, pour chaque exercice social à compter de l'exercice démarrant le 1^{er} octobre 2008, en cas de constatation d'un cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 euros, PARFUM D'IMAGE SA remboursera par anticipation le prêt à hauteur du cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 euros, dans la limite de 20% de l'encours du prêt restant dû.

PARFUM D'IMAGE SA s'est engagé à mettre en place en contrat de couverture du risque de taux sur une durée supérieure à 3 ans et portant sur au moins 60% du montant du prêt.

3.7 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros (Emplois)/Ressources	Exercice 30/09/07	Exercice 30/09/06
Résultat net des sociétés intégrées	3 006	2 388
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	304	270
- Variation des réserves consolidées		
- Plus ou moins value de cession	(19)	2
- Reprise de provisions		(8)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	3 291	2 652
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(4 206)	(365)
Incidence des variations de périmètre		
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(915)	2 287
Acquisition d'immobilisations	(158)	(113)
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	0	(8)
Incidence des variations de périmètre		(2)
Incidence de la variation du cours de conversion		(2)
Acquisition de titres de participations nette de trésorerie	(454)	
Incidence des variations de périmètre	(92)	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(704)	(125)
Emission d'actions nettes	0	2 823
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(421)	0
Augmentation liée aux dettes envers les actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Variation des immobilisations financières	239	(624)
Emission d'emprunts	0	35
Remboursement d'emprunts	(324)	(373)
Incidence de la variation du cours de conversion	(47)	(2)
Remboursement de la dette sur immobilisations	(365)	(365)
Augmentation de la dette sur immobilisations	174	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(746)	1 494
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 364)	3 656
Trésorerie active d'ouverture	4 544	1 257
Trésorerie passive d'ouverture	(198)	(567)
Trésorerie nette d'ouverture	4 346	690
Trésorerie active de clôture	2 644	4 544
Trésorerie passive de clôture	(662)	(198)
Trésorerie nette de clôture	1 982	4 346
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 364)	3 656

3.8 Résultats pro-forma à périmètre comparable

Dans l'hypothèse où le groupe PARFUM D'IMAGE n'aurait pas réalisé de croissance externe (pas d'acquisition de la société ESSENS au 28 février 2007),

le compte de résultat consolidé pro-forma au 30 septembre 2007, à périmètre constant avec celui au 30 septembre 2006, se présenterait comme suit :

Compte de résultat consolidé pro forma à périmètre comparable		
En euros	30/09/07	30/09/06
Chiffre d'affaires	23 943 166	20 362 774
Production stockée et immobilisée	267 131	725 055
Autres produits d'exploitation	68 672	96 490
Reprises sur amortissement et transferts de charges	91 448	47 592
Produits d'exploitation	24 370 417	21 231 911
Achats marchandises	4 533 978	2 621 713
Variation de stocks	(35 743)	(109 019)
Achats matières premières et autres approvisionnements	8 800 641	8 659 278
Variation de stocks	(64 799)	279 852
Autres achats et charges externes	2 245 862	2 072 049
Impôts et taxes	253 962	236 980
Charges de personnel	4 191 672	3 341 332
Dotations aux amortissements et provisions	185 244	110 978
Autres charges d'exploitation	1 351	6 671
Charges d'exploitation	20 112 168	17 219 834
Résultat d'exploitation	4 258 249	4 012 077
Résultat financier	(132 296)	(154 558)
Résultat courant des entreprises intégrées	4 125 953	3 857 519
Résultat exceptionnel	(4 781)	2 585
Impôts sur les bénéfices	(1 076 269)	(1 313 116)
Résultat net des entreprises intégrées	3 044 903	2 546 988
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(158 615)	(158 921)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 886 288	2 388 067
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	2 886 288	2 388 067

En particulier, le compte de résultat de la société ESSENS pour la période allant du 1^{er} mars 2007 au 30 septembre 2007, et la dotation aux écarts d'acquisition correspondant ont été éliminés pour l'établissement du compte de résultat consolidé pro-forma comparable.

1

4_rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés exercice clos le 30 septembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PARFUM D'IMAGE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1_Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2_Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3.1.2, 3.2.2 et 3.4.1 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3_Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

**Paris et Neuilly-sur Seine,
le 21 décembre 2007**

Les Commissaires aux Comptes

Continental d'Audit
William BERKMAN

Deloitte & Associés
Jean-Luc BERREBI
Frédéric NEIGE

2 comptes consolidés pro forma

1_compte de résultat consolidé pro forma

Compte de résultat consolidé pro forma	
En euros	30/09/07
Chiffre d'affaires	25 992 570
Production stockée et immobilisée	330 021
Autres produits d'exploitation	68 700
Reprises sur amortissement et transferts de charges	113 099
Produits d'exploitation	26 504 390
Achats marchandises	4 533 978
Variation de stocks	(35 743)
Achats matières premières et autres approvisionnements	9 647 793
Variation de stocks	243 762
Autres achats et charges externes	2 540 267
Impôts et taxes	270 387
Charges de personnel	4 472 177
Dotations aux amortissements et provisions	189 096
Autres charges d'exploitation	1 847
Charges d'exploitation	21 863 564
Résultat d'exploitation	4 640 826
Résultat financier	(226 185)
Résultat courant des entreprises intégrées	4 414 641
Résultat exceptionnel	(19 870)
Impôts sur les bénéfices	(1 165 696)
Résultat net des entreprises intégrées	3 229 075
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(191 929)
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 037 146
Part revenant aux intérêts minoritaires	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	3 037 146



2

2 annexe au compte de résultat consolidé pro forma

2.1 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1.1 Référentiel comptable

Le compte de résultat consolidé pro forma au 30 septembre 2007 est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2007 du groupe PARFUM D'IMAGE. Ces comptes ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable (C.R.C).

2.1.2 Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour l'établissement des comptes consolidés ont été retenues. Le lecteur pourra s'y reporter pour plus de détails.

Principe des comptes pro forma

L'objectif de ce compte de résultat consolidé pro forma est de présenter le groupe PARFUM D'IMAGE, en supposant que l'acquisition de la société ESSENS ait été réalisée au premier jour de l'exercice 2006/2007 avec 12 mois d'activité.

Ainsi les postes du compte de résultat de la société ESSENS sont repris dans leur intégralité.

Le présent compte de résultat couvre ainsi la période allant du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007.

Il a une valeur purement illustrative et il ne représente pas les résultats effectifs du groupe pour l'exercice 2006/2007.

Hypothèses retenues

_Simulation de l'acquisition de la société ESSENS au 1^{er} octobre 2006.

- Sur la base du prix réellement payé
- Avec le financement réel obtenu (crédit vendeur)

_Ecart d'acquisition

- L'écart d'acquisition est maintenu à l'actif pour sa valeur brute, telle que déterminée au 28 février 2007, date réelle d'acquisition
- La durée d'amortissement est identique avec un point de départ de l'amortissement au 1^{er} octobre 2006.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix de revient des titres dans la société consolidée, et la quote-part dans la situation nette de la société à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisé à la date d'acquisition). Le prix de revient a été déterminé en retenant le prix d'acquisition ainsi que les frais d'acquisition.

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée de la filiale dans le groupe sont amortis sur une durée de 15 ans.

2.2 Tableau de passage du résultat consolidé au résultat pro forma consolidé

En milliers d'euros

Résultat consolidé au 30/09/07	3 007
Constatation du résultat net de la société ESSENS	44
Amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition	(14)

RÉSULTAT PRO FORMA CONSOLIDÉ 3 037

3_rapport des Commissaires aux Comptes sur les informations pro forma exercice clos le 30 septembre 2007

Aux membres du Conseil d'administration,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société PARFUM D'IMAGE, nous avons établi le présent rapport sur les informations pro forma consolidées du groupe PARFUM D'IMAGE relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Ces informations pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que l'acquisition de la société ESSENS aurait pu avoir sur le compte de résultat consolidé de la société PARFUM D'IMAGE au 30 septembre 2007 si l'opération avait pris effet au 1^{er} octobre 2006. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces informations pro forma ont été établies sous votre responsabilité, à partir des comptes consolidés de PARFUM D'IMAGE établis au 30 septembre 2007 et ayant fait l'objet d'un audit de notre part, et des comptes annuels au 30 septembre 2007 de la société ESSENS audités par le cabinet Continentale d'audit.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction de la société PARFUM D'IMAGE pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

A notre avis :

Les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;

Cette base est conforme aux méthodes comptables de la société.

**Paris et Neuilly-sur Seine,
le 21 décembre 2007**

Les Commissaires aux Comptes

Continentale d'Audit
William BERKMAN

Deloitte & Associés
Jean-Luc BERREBI
Frédéric NEIGE

3 comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2007

1_rapport de gestion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1.1_Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

_Situation et activité de la société PARFUM D'IMAGE SA

L'exercice a été marqué par le renforcement de la stratégie centrée sur les grandes enseignes de distribution en France et en Europe. La Société a progressé sur tous

ses segments de marché, aussi bien sur les clients existants que sur de nouveaux clients.

L'activité pour le marché automobile a continué à se développer fortement, la cartouche parfumée inventée par la Société devenant un standard pour les nouveaux véhicules PSA.

_Acquisition de la société ESSENS

Notre Société a procédé en date du 28 février 2007 à l'acquisition de la totalité des droits de vote et droits financiers de la société ESSENS exerçant en France la même activité que notre Société. Une description détaillée de cette société vous est donnée ci-dessous dans le paragraphe relatif aux prises de contrôle.

_Cession de la société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD

Les résultats escomptés pour cette société n'étant toujours pas atteints, cette société a été cédée le 3 septembre 2007.

_Activité de ses filiales

LYS PROMOTIONS : Au cours de l'exercice, l'activité de la Société a connu une croissance importante de son chiffre d'affaires puisque celui-ci a augmenté de plus de 50% en passant de 3.827.856,44 euros à 5.809.242,19 euros.

Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté d'environ 47%, ce qui a permis à notre filiale de doubler son résultat qui ressort à 710.144,27 euros au cours de l'exercice écoulé.

LYS COSMETIQUES : L'exercice a été marqué par un redressement de son chiffre d'affaires tant en France qu'à l'international. En effet, celui-ci a augmenté de près de 195% en passant de 453.425,54 euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 à 1.338.890,52 euros au cours de l'exercice écoulé. Parallèlement les charges d'exploitation n'ont augmenté que de 82,5%. Ainsi, la nouvelle stratégie mise en place au cours de l'exercice précédent a permis à la Société d'atteindre l'équilibre puisqu'elle a même dégagé un bénéfice de 11.352,18 euros.

ESSENS : par décision de l'associée unique en date du 28 février 2007, la date de clôture de l'exercice social ESSENS a été modifiée pour passer du 31 décembre au 30 septembre, date de clôture de toutes les sociétés du groupe. En conséquence, l'exercice écoulé de ESSENS a été ouvert le 1^{er} janvier 2007 et s'est clos le 30 septembre 2007. Il a donc eu une durée exceptionnelle de 9 mois. Au cours de l'exercice, la Société a maintenu son chiffre d'affaires qui ressort à 1.385.840,55 euros contre 2.310.842,16 euros pour l'exercice précédent qui avait eu une durée de 12 mois.

Sur un exercice de 9 mois, il a été dégagé un résultat de 88.284,73 euros contre 133.627,54 pour l'exercice précédent d'une durée de 12 mois.

PARFUM D'IMAGE Ltd : L'exercice a été marqué par un redressement de son chiffre d'affaires. Celui-ci a augmenté de près de 109% en passant de 585.856 GBP pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 à 1.223.262 GBP au cours de l'exercice écoulé. Ainsi, la nouvelle structure mise en place au cours de l'exercice précédent a permis à la Société de s'approcher de l'équilibre, avec une perte ramenée de 150.710 GBP pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 à 3.758 GBP au cours de l'exercice écoulé.

PARFUM D'IMAGE Inc : L'activité commerciale a démarré le 1^{er} décembre 2006, avec la mise en place d'une équipe de 4 personnes. Le chiffre d'affaires réalisé au 30 septembre 2007 s'élève à 1.516.222 USD, permettant, dès le premier exercice de 10 mois seulement, d'approcher le point mort avec une perte d'exploitation de 8.356 USD.

1.2 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Sur délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2007, le Conseil d'administration du même jour a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 7.548,40 euros, par voie d'émission de 75.484 actions nouvelles de 10 centimes d'euro. Un rapport complémentaire sur l'utilisation de cette délégation de compétence ainsi qu'un tableau récapitulatif vous sont par ailleurs présentés.

Notre filiale, la société PARFUM D'IMAGE Inc a signé le 23 novembre un protocole d'acquisition portant sur 100% des titres de la société de droit américain LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc pour un montant de 11.200.000 USD.

LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc est une société californienne qui a pour objet la conception et la fabrication sur mesure de produits parfumés pour les enseignes de grande distribution, notamment de produits de senteurs pour la maison. Cette acquisition s'inscrit dans la poursuite du développement de l'activité du groupe PARFUM D'IMAGE aux Etats-Unis, qui a débuté avec la constitution de la filiale américaine PARFUM D'IMAGE Inc en juillet 2006.

Dans le cadre de cette acquisition, PARFUM D'IMAGE Inc s'est engagée à verser des compléments de prix (« earn-out ») aux cédants. Ces compléments de prix sont basés sur les performances futures de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc et seront calculés en fonction de l'EBITDA réalisé au cours des quatre exercices à compter de l'exercice en cours.

Les conditions d'acquisition de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc prévoient le maintien dans ses fonctions de Madame Jill BELASCO, fondatrice, cédante et dirigeante de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc.

Pour financer l'opération d'acquisition de la société LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc par la société PARFUM D'IMAGE Inc, notre Société devra procéder à des apports en capital et en compte courant au profit de cette dernière.

Ainsi, dans le cadre du financement de ces apports, une convention de prêt d'une valeur globale maximale de 9.000.000 d'euros remboursable sur 7 ans, a été signée par PARFUM D'IMAGE SA le 26 novembre 2007.



Cette convention a été assortie des garanties suivantes constituées par notre Société au profit des banques :

- _délégation de police d'assurance à hauteur de 2.000.000 d'euros ;
- _nantissement du fonds de commerce de la société PARFUM D'IMAGE SA à hauteur de 9.000.000 d'euros.

Elle contient des engagements financiers dont le non respect pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce qu'à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur son excédent brut d'exploitation consolidé demeure inférieur ou égal à 2,5
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa situation nette comptable consolidée demeure inférieur ou égal à 1,5
- _le rapport de son cash flow libre consolidé sur le service de la dette consolidé demeure supérieur ou égal à 1,2

Par ailleurs, pour chaque exercice social à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2008, en cas de constatation d'un cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 d'euros, PARFUM D'IMAGE SA remboursera par anticipation le prêt à hauteur du cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 d'euros, dans la limite de 20% de l'encours du prêt restant dû. PARFUM D'IMAGE SA s'est engagée à mettre en place en contrat de couverture du risque de taux sur une durée supérieure à 3 ans et portant sur au moins 60% du montant du prêt.

1.3 Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les activités menées par la Société en matière de recherche et de développement.

PARFUM D'IMAGE SA consacre depuis plusieurs années une partie du temps de ses équipes à la recherche et au développement de solutions innovantes de diffusion d'odeurs. Les applications à l'industrie automobile se poursuivent avec des activités de développement appliquées aux modèles commercialisés fin 2006 (Citroën C4 Picasso) et mi-2007 (Peugeot 308), ainsi que sur 2 nouveaux modèles commercialisés en 2008.

Ces activités de recherche et développement portent aussi bien :

- _sur la recherche et la mise au point d'odeurs ou molécules anti-odeurs offrant au consommateur à la fois

- efficacité, plaisir et une garantie totale sur les matières premières utilisées ;
- _sur les questions de diffusion et de compatibilité de matériaux aux parfums.

1.4 Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Nous prévoyons de poursuivre la croissance de notre chiffre d'affaires ainsi que d'accroître notre rentabilité. Nous engageons nos meilleurs efforts pour pénétrer davantage les marchés français, européens et notamment américain.

1.5 Filiales et participations

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est inclus dans l'annexe des comptes sociaux.

1.6 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au 30 septembre 2007 au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

_la société LYS PROMOTIONS

SARL au capital de 128.000 euros,
Dont le siège social est 25, rue Pierre Curie
92000 NANTERRE, Immatriculée sous le numéro
351 481 593 RCS NANTERRE (1989B030402).

_la société LYS COSMETIQUES

SARL au capital de 30.000 euros,
Dont le siège social est 25, rue Pierre Curie
92000 NANTERRE, Immatriculée sous numéro
434 941 944 RCS NANTERRE (2001B01438).

_la société ESSENS

SAS au capital de 37.000 euros
Dont le siège est 24, rue Anatole France
92300 LEVALLOIS PERRET, Immatriculée sous le numéro
400 031 042 RCS NANTERRE (2007 B 02695)

_la société PARFUM D'IMAGE Ltd

Dont le siège social est Crown House 143-147
Regent street, London W1B4NR United Kingdom.

_la société PARFUM D'IMAGE Inc

Dont le siège social est 495 Broadway
10012 New York, NY, USA.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

Enfin, il est rappelé que la société PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD, dont le siège social est 1-23AB Jalan Desa 1/3, Desa Aman Puri, 52100 Kuala Lumpur, Malaysia a été cédée le 3 septembre 2007.

1.7 Exposé sur les résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007 :

_le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 14.099.013,53 euros (contre 15.274.230,80 euros au titre de l'exercice précédent), soit une diminution de 7,7%;

_le total des produits d'exploitation s'élève à 14.751.637,25 euros (contre 16.294.787,90 euros au titre de l'exercice précédent) soit une variation négative de 9,5% ;

_les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 11.508.996,40 euros (contre 12.241.209,77 euros au titre de l'exercice précédent) soit une diminution de 6%.

Le chiffre d'affaires s'élevant à 14.099.013,53 euros se décompose comme suit :

_production vendue en France : 3.563.399,39 euros ;

_production vendue en exportation : 10.535.614,14 euros.

Les charges d'exploitation ressortant à la somme de 11.508.996,40 se répartissent comme suit :

_achat de marchandises : 3.041,39 euros

_achat de matières premières et autres approvisionnements : 7.352.458,07 euros ;

_variation de stocks : - 35.837,50 euros ;

_autres achats et charges externes : 1.472.068,59 euros ;

_Impôts et taxes : 199.327,09 euros ;

_Salaires et traitement : 1.707.946,10 euros ;

_Charges sociales : 743.455,11 euros ;

_Dotation aux amortissements sur immobilisations : 55.882,98 euros ;

_Dotations aux provisions sur actif circulant : 9.843 euros ;

_Autres charges : 811,57 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à 3.242.640,85 euros (contre 4.053.578,13 euros au titre de l'exercice précédent) soit une variation négative de 20%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 32 contre 27 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 18,5%.

Compte tenu d'un résultat financier de -120.075,63 euros contre -112.359,13 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 3.122.565,22 euros contre 3.941.219 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 20,8%.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel négatif de 5.561,55 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 760.367 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2.356.636,67 euros (contre un bénéfice de 2.717.439,81 euros au titre de l'exercice précédent), soit une variation négative de 13,3%.

Au 30 septembre 2007, le total du bilan de la Société s'élève à 14.024.318,28 euros contre 16.537.226,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 15,2%.

Au 30 septembre 2007, notre endettement total s'élève à la somme de 5.477.243,81 euros contre 9.977.923,71 euros au titre de l'exercice précédent (soit une diminution de 45,1%) se répartissant comme suit :

_Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 2.028.426,69 euros ;

_Emprunts et dettes financières : 15.194 euros ;

_Avances et acomptes reçus sur commande en cours : 179.471,24 euros ;

_Fournisseurs et comptes rattachés : 2.053.431,79 euros ;

_Dettes fiscales et sociales : 656.720,09 euros ;

_Dettes sur immobilisations et comptes rattachés : 539.000 euros ;

_Produits constatés d'avance : 5.000 euros.

Notre ratio d'endettement par rapport à nos capitaux propres est de 0,64 contre 1,52 au titre de l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

1.8 Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Avec 14.099.013 euros de chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 30 septembre 2007, la Société affiche une activité en baisse de 7,7%. La rentabilité d'exploitation se maintient toutefois à un excellent niveau, avec 23,0% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 30 septembre 2007.

La situation financière s'est encore améliorée sur l'exercice, l'endettement financier long terme de 2.110.428 euros au 30 septembre 2007, ne représentant plus que 24,8% des capitaux propres, contre 39,6% au 30 septembre 2006.

Cette situation très saine a permis à la Société d'autofinancer l'acquisition de la société ESSENS.





Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

Risques liés à la conformité des produits par rapport à la réglementation en vigueur et contrôle qualité

Afin de limiter ces risques, mais également dans l'optique d'améliorer et d'harmoniser les processus de qualité dans l'ensemble des filiales du Groupe, la Société a entamé des démarches afin d'obtenir la certification ISO 9001:2000 d'ici la fin de l'année 2008

L'ISO 9001:2000 est une norme internationale qui fixe des exigences auxquelles doit satisfaire le système de management de la qualité d'une entreprise. Cette norme a pour objectif de préciser un ensemble d'exigences telles que l'engagement du management de l'entreprise en faveur de la qualité, son orientation client, l'adéquation de ses ressources, la compétence de son personnel, la gestion des processus (de production, de prestation de services, d'administration et de soutien), la planification de la qualité, la conception du produit, la revue des commandes entrantes, les achats, les modalités de traitement des réclamations des clients ainsi que les mesures correctives et préventives du système de management mis en place.

Plus qu'une certification, l'obtention de cette norme devrait encore faire progresser la Société dans la gestion de ses processus internes en améliorant le service client et l'adéquation des produits à leurs attentes, notamment auprès de clients chez qui la Qualité est une culture d'entreprise très forte (industrie automobile, grande distribution, grands importateurs).

Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

La Société est dotée d'un management de type collégial, ce qui limite le risque de dépendance à l'égard des dirigeants. Par ailleurs, les principaux dirigeants de la Société sont actionnaires de la Société et la contrôlent.

Risques de liquidités

Un emprunt de 2.200.000 euros a été contracté au cours de l'exercice 2004/2005 afin de financer l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES. Cet emprunt contient des clauses de défaut ou « covenants » dont la mise en jeu pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce que, à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

- _le rapport de sa marge brute d'autofinancement consolidée sur l'annuité de la dette demeure supérieur à 1,5 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa marge brute d'autofinancement consolidée demeure inférieur à 4 ;

_le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur ses capitaux propres consolidés demeure inférieur à 2 au 30 septembre 2006, ramené à 1,5 au 30 septembre 2007 et à 1 au 30 septembre 2008.

Au 30 septembre 2007, l'ensemble de ces ratios sont respectés :

- _le rapport de sa marge brute d'autofinancement consolidée sur l'annuité de la dette est de 10,4 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa marge brute d'autofinancement consolidée est de 0,70 ;
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur ses capitaux propres consolidés est de 0,25.

Risques de taux d'intérêt

Un swap de taux destiné à couvrir la variabilité du taux de l'emprunt ayant servi à l'acquisition de la SAS ADELYS FINANCE, maison mère des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, a été contracté le 13 septembre 2005 avec effet le 9 décembre 2005. Le taux variable Euribor 3 mois a été remplacé par un taux fixe de 2,74%. Au 30 septembre 2007, la juste valeur de ce swap s'élève à 67 K€.

Risque de taux de change

Des positions de couvertures de change à terme ont été prises par la société PARFUM D'IMAGE SA tout au long de l'exercice afin de garantir ses marges face aux fluctuations du dollar. Ces couvertures ont été mises en place pour chaque engagement en dollar supérieur à 15.000 euros.

1.9 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

1.10 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.356.636,67 euros de la manière suivante :

- _en totalité, soit la somme de 2.356.636,67 euros, au compte Report à Nouveau qui passe ainsi de la somme de 2.835.256,06 euros à la somme de 5.191.892,73 euros.

1.11 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende attribué
31/08/04	0,71
30/09/05	0,00
30/09/06	0,17

1.12 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 15.745 euros, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

1.13 Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Monsieur Julien SAADA

Président du Conseil d'administration et Directeur général

Autres mandats :

_Gérant de la société LYS PROMOTIONS, SARL au capital de 128.000 euros, dont le siège social est 25, rue Pierre Curie – 92000 NANTERRE, immatriculée sous le numéro 351 481 593 RCS NANTERRE (1989B030402).

_Gérant de la société LYS COSMETIQUES, SARL au capital de 30.000 euros, dont le siège social est 25, rue Pierre Curie – 92000 NANTERRE, immatriculée sous numéro 434 941 944 RCS NANTERRE (2001B01438).

_Gérant de la société ANATOLE, SARL au capital de 1.500 euros, dont le siège social est 24 rue Anatole France 92300 LEVALLOIS PERRET, immatriculée sous le numéro 448 328 930 RCS Nanterre.

_Director and company secretary de la société PARFUM D'IMAGE Ltd, dont le siège social est Crown house 143-147 Régent street, London W1B 4NR, United Kingdom.

_Director de la société PARFUM D'IMAGE Inc, dont le siège social est 495 Broadway 10012 New York, NY, USA.

Monsieur Grégory MAGER

Directeur général délégué et administrateur

Autres mandats :

_Gérant de la société LYS PROMOTIONS, SARL au capital de 128.000 euros, dont le siège social est 25, rue Pierre Curie – 92000 NANTERRE, immatriculée sous le numéro 351 481 593 RCS NANTERRE (1989B030402).

_Gérant de la société LYS COSMETIQUES, SARL au capital de 30.000 euros, dont le siège social est 25, rue Pierre Curie – 92000 NANTERRE, immatriculée sous numéro 434 941 944 RCS NANTERRE (2001B01438).

_Director de la société PARFUM D'IMAGE Ltd, dont le siège social est Crown house 143-147 Régent street, London W1B 4NR, United Kingdom.

_Director de la société PARFUM D'IMAGE Inc, dont le siège social est 495 Broadway 10012 New York, NY, USA.

Monsieur Robert MAGER

Administrateur

Autres mandats :

_Gérant de la SARL LA PERGOLA, dont le siège social est 69 avenu Isola Bella, 06400 CANNES et immatriculée sous le numéro D 448 466 094 RCS CANNES

_Gérant de la SARL PRM, dont le siège social est 68 Bd Carnot, 06400 CANNES et immatriculée sous le numéro B 438 628 950 RCS CANNES.

_Gérant de la SCI SAINT GERMAIN, dont le siège social est 69 avenu Isola Bella, 06400 CANNES et immatriculée sous le numéro D 421 661 091 RCS CANNES.

_Gérant de la SCI SEVROMA, dont le siège social est 116 rue de la Tour, 75116 PARIS et immatriculée sous le numéro D 440 302 958 RCS PARIS.

_Gérant de la SCI LE PATIO, dont le siège social est 69 avenu Isola Bella, 06400 CANNES et immatriculée sous le numéro D 434 087 045 RCS CANNES.

_Gérant de la SCI TROIS SEPT, dont le siège social est 69 avenu Isola Bella, 06400 CANNES et immatriculée sous le numéro D 418 412 458 RCS CANNES.

Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous indiquons que le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chaque mandataire social de la Société a reçu au titre de l'exercice écoulé n'ont pas à être mentionnés dans le rapport de gestion de notre Société, conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce modifié par la loi de Sécurité Financière (n° 2003-706) du 1^{er} août 2003.



1.14 Récapitulatif des opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées

En application de l'article 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'AMF, nous vous rendons compte ci-après des opérations visées par ces dispositions :

- _10 mai 2007 : cession par Mr Grégory MAGER, Directeur Général Délégué, d'actions de la Société pour un montant de 1.575.700 euros ;
- _10 mai 2007 : cession par une personne liée, au sens de l'article 621-18-2 du Code Monétaire Financier, à Mr Julien SAADA, Président Directeur Général, d'actions de la Société pour un montant de 1.575.700 euros ;
- _11 mai 2007 : cession par Mr Grégory MAGER, Directeur Général Délégué, d'actions de la Société pour un montant global de 890.190 euros ;
- _11 mai 2007 : cession par une personne liée, au sens de l'article 621-18-2 du Code Monétaire Financier, à Mr Julien SAADA, Président Directeur Général, d'actions de la Société pour un montant de 890.190 euros.

1.15 Détenteurs de capital et de droits de vote

Nous vous donnons ci-après la liste des détenteurs de capital et de droits de vote visés par l'article 233-13 du Code de Commerce :

- _Monsieur Julien SAADA détenant, au jour de l'émission du présent rapport, 937.281 actions de notre Société ;
- _Monsieur Grégory MAGER détenant, au jour de l'émission du présent rapport, 951.322 actions de notre Société.

1.16 Contrôle des Commissaires aux Comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

Annexe au rapport de gestion

Résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices (Décret 67-236 du 23-03-1967)

En euros	31/08/03	31/08/04	30/09/05	30/09/06	30/09/07
Capital en fin d'exercice					
Capital social	200 000	200 000	200 000	247 499	247 499
Nombre d'actions ordinaires	200 000	200 000	200 000	2 474 986	2 474 986
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 657 794	6 078 134	6 365 542	15 274 231	14 099 014
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	75 142	767 599	385 014	4 106 394	3 121 220
Impôts sur les bénéfices	-18 967	249 011	110 252	1 217 262	760 367
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 440	460 730	216 143	2 717 440	2 356 637
Résultat distribué			142 000		420 748
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,47	2,59	1,37	1,17	0,95
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,04	2,30	1,08	1,10	0,95
Dividende attribué			0,71		0,17
Personnel					
Effectif moyen des salariés	17	18	22	27	32
Montant de la masse salariale	671 217	804 472	1 163 534	1 497 597	1 707 946
Montant des sommes versées en avantages sociaux	279 455	315 304	486 290	632 761	743 455

3

2 comptes annuels

de l'exercice clos le 30 septembre 2007

Compte de résultat

En euros	30/09/07		30/09/06	
	France	Exportation	Total	Total
Vente de marchandises				
Production vendue (biens)	3 541 295	10 535 614	14 076 910	15 212 846
Production vendue (services)	22 104		22 104	61 385
Chiffre d'affaires net	3 563 399	10 535 614	14 099 014	15 274 231
Production stockée			218 560	806 762
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			65 163	90 475
Reprises sur provisions et transfert de charges			141 873	54 542
Autres produits			227 028	68 778
Produits d'exploitation ⁽¹⁾			14 751 637	16 294 788
Achats de marchandises			(3 041)	(3 544)
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			(7 352 458)	(8 276 691)
Variation de stocks			35 838	(265 360)
Autres achats et charges externes ^(a)			(1 472 069)	(1 215 811)
Impôts, taxes et versements assimilés			(199 327)	(181 895)
Salaires et traitements			(1 707 946)	(1 497 597)
Charges sociales			(743 455)	(632 761)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
_Sur immobilisations : dotations aux amortissements			(55 883)	(45 223)
_Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				(2 199)
_Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			(9 843)	(113 303)
_Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			(812)	(6 825)
Charges d'exploitation ⁽²⁾			(11 508 996)	(12 241 210)
Résultat d'exploitation			3 242 641	4 053 578

	30/09/07	30/09/06
Produits de participations ⁽³⁾	25 673	601 200
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽³⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽³⁾	41 348	36 918
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	116 656	
Différences positives de change	29 465	5 589
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 509	6 268
Produits financiers	222 651	649 976
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(51 374)	(3 434)
Intérêts et charges assimilées ⁽⁴⁾	(273 814)	(752 945)
Différences négatives de change	(17 539)	(5 955)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	(342 727)	(762 335)
Résultat financier	(120 076)	(112 359)
Résultat courant avant impôts	3 122 656	3 941 219
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	1 108
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 229	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	15 232	1 108
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(93)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(17 021)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 773)	(7 533)
Charges exceptionnelles	(20 794)	(7 626)
Résultat exceptionnel	(5 562)	(6 517)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(760 367)	(1 217 262)
BÉNÉFICE OU PERTE	2 356 637	2 717 440

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan - Actif

En euros	30/09/07			30/09/06
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	101 062	(84 800)	16 261	18 822
Fonds commercial ⁽¹⁾	3 120 326		3 120 326	3 120 326
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 923	(612)	1 311	1 695
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 203		2 203	2 203
Autres immobilisations corporelles	204 859	(112 612)	92 247	76 352
Immobilisations financières ⁽²⁾				
Participations	1 239 959		1 239 959	374 210
Autres titres immobilisés				(2 199)
Prêts				
Autres immobilisations financières	365 076		365 076	600 136
Actif immobilisé	5 035	(198 024)	4 837 383	4 191 545
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	47 951		47 951	12 114
En-cours de production (biens et services)	624 599		624 599	651 625
Produits intermédiaires et finis	917 666	(8 343)	909 323	672 079
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				623 527
Créances ⁽³⁾				
Clients et comptes rattachés	4 561 642	(18 947)	4 542 695	5 619 018
Autres créances	1 544 201		1 544 201	725 180
Valeurs mobilières de placement	646 830		646 830	3 068 094
Disponibilités	755 174		755 174	944 572
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	64 788		64 788	26 038
Actif circulant	9 162 851	(27 290)	9 135 561	12 342 47
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion Actif	51 374		51 374	3 434
TOTAL ACTIF	14 249 632	(225 314)	14 024 318	16 537 227

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan - Passif

En euros	30/09/07	30/09/06
Capital	247 499	247 499
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 802 006	2 802 006
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	24 750	20 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	225 214	225 214
Report à nouveau	2 835 256	543 314
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 356 637	2 717 440
Provisions réglementées	3 773	
Capitaux propres	8 495 134	6 555 472
Provisions pour risques	51 374	3 434
Provisions pour charges		
Provisions	51 374	3 434
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit ⁽²⁾	2 028 427	2 061 191
Emprunts et dettes financières ⁽³⁾	15 194	29 716
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	179 471	814 176
Fournisseurs et comptes rattachés	2 053 432	4 511 359
Dettes fiscales et sociales	656 720	1 804 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	539 000	730 000
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	5 000	27 176
Dettes ⁽¹⁾	5 477 244	9 977 924
Ecarts de conversion Passif	567	397
TOTAL PASSIF	14 024 318	16 537 227

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 344 143	1 936 429
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 953 630	7 227 320
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	456 998	165 183
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours





Soldes intermédiaires de gestion - production

En euros	30/09/07		30/09/06		Variation N/N-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	14 099 014		15 274 231		-1 175 217	- 7,7
Ventes de marchandises		100,0		100,0		
- Coût d'achat des marchandises vendues	3 041		3 544		- 502	- 14,2
Marge commerciale (a)	- 3 041		- 3 544		502	14,2
Production vendue	14 099 014	98,5	15 274 231	95,0	-1 175 217	- 7,7
+ Production stockée ou déstockage	218 560	1,5	806 762	5,0	- 588 202	- 72,9
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	14 317 574	100,0	16 080 993	100,0	-1 763 419	- 11,0
Production + ventes de marchandises	14 317 574	100,0	16 080 993	100,0	-1 763 419	- 11,0
- Achats de mat. 1 ^{ère} et approv.	7 352 458	51,4	8 276 691	51,5	- 924 233	- 11,2
- Variation de stocks	- 35 838	- 0,3	265 360	1,7	- 301 198	- 113,5
- Sous-traitance directe						
Marge brute de production (b)	7 000 953	48,9	7 538 942	46,9	- 537 989	- 7,1
Marge brute globale (a + b)	6 997 912	48,9	7 535 398	46,9	- 537 487	- 7,1
- Autres achats et charges externes	1 472 069	10,3	1 215 811	7,6	256 258	21,1
Valeur ajoutée	5 525 843	38,6	6 319 588	39,3	- 793 744	- 12,6
+ Subventions d'exploitation	65 163	0,5	90 475	0,6	- 25 311	- 28,0
- Impôts et taxes	199 327	1,4	181 895	1,1	17 432	9,6
- Rémunérations	1 707 946	11,9	1 497 597	9,3	210 349	14,0
- Charges sociales	743 455	5,2	632 761	3,9	110 694	17,5
Excédent brut d'exploitation	2 940 278	20,5	4 097 809	25,5	-1 157 530	- 28,2
+ Reprises sur amort. et provis., transfert de charges	141 873	1,0	54 542	0,3	87 331	160,1
+ Autres produits de gestion courante	227 028	1,6	68 778	0,4	158 250	230,1
- Dotations aux amortissements et provisions	65 726	0,5	160 725	1,0	- 94 999	- 59,1
- Autres charges de gestion courante	812	0,0	6 825	0,0	- 6 014	- 88,1
Résultat d'exploitation	3 242 641	22,6	4 053 578	25,2	- 810 937	- 20,0
+ Q/P sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers	222 651	1,6	649 976	4,0	- 427 325	- 65,7
- Charges financières	342 727	2,4	762 335	4,7	- 419 608	- 55,0
Résultat courant	3 122 565	21,8	3 941 219	24,5	- 818 654	- 20,8
+ Q/P sur opérations faites en commun						
+ Produits exceptionnels	15 232	0,1	1 108	0,0	14 124	1 274,2
- Charges exceptionnelles	20 794	0,1	7 626	0,0	13 168	172,7
Résultat exceptionnel	- 5 562	- 0,0	- 6 517	- 0,0	956	14,7
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices	760 367	5,3	1 217 262	7,6	- 456 895	- 37,5
RÉSULTAT NET	2 356 637	16,5	2 717 440	16,9	- 360 803	- 13,3
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actif</i>	<i>- 1 791</i>				<i>- 1 791</i>	

3 annexe aux comptes sociaux

3.1 Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2006 au 30 septembre 2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 7 décembre 2007 par le Conseil d'Administration.

Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général (règlement CRC99-03), dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- _continuité de l'exploitation,
 - _permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - _indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciels 1 à 3 ans

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (fonds de commerce...) ne font pas l'objet d'amortissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée	Méthode
Agencements des constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Matériels techniques	2 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire
Matériels professionnels	5 ans	Linéaire

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres de participations acquis antérieurement au 30 septembre 2006, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

En application de l'Avis 2007-C du 15 juin 2007 du Comité d'Urgence, les frais d'acquisition des titres de participation acquis à compter du 1^{er} octobre 2006, sont incorporés au «prix de revient» des titres et amortis sur une durée de cinq ans, par un compte d'amortissements dérogatoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués suivant la méthode «premier entré, premier sorti». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués et les en-cours de production sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.





Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation est de 484 heures. Au 30 septembre 2007, les droits acquis à ce titre n'ont donné lieu à aucune demande.

Indemnités de départ à la retraite

La Société n'a pas constaté d'indemnités de départ en retraite car les droits acquis en matière de retraite ne sont pas significatifs du fait de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne des salariés de la société.

3.2 Faits caractéristiques

La société PARFUM D'IMAGE SA a acquis au 28 février 2007 la société ESSENS, société spécialisée dans les produits parfumés et cosmétiques sur mesure pour le compte d'enseignes de distribution. Les titres ont été comptabilisés à l'actif de PARFUM D'IMAGE SA pour un montant de 868.340 euros, frais d'acquisition inclus.

La société PARFUM D'IMAGE SA a cédé le 3 septembre 2007 les titres de la société de droit malaisien, PARFUM D'IMAGE FRANCE SDN.BHD.

Cette dernière avait été créée le 27 septembre 2005. La cession n'a pas eu d'impact sur le résultat de l'exercice.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue le 1^{er} octobre 2005 entre la société PARFUM D'IMAGE SA, société mère dite «tête de groupe» et les sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, sociétés intégrées. La société PARFUM D'IMAGE SA se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour l'en-

semble du groupe qu'elle forme avec ses filiales. Cette convention est reconduite sur l'exercice 2006-2007.

Le résultat d'ensemble fait apparaître un bénéfice de 4.239.840 euros auquel correspond un impôt sur les sociétés du groupe de 1.434.739 euros.

L'impôt sur les sociétés propre à la société PARFUM D'IMAGE SA et comptabilisé dans les comptes individuels s'élève à 760.367 euros ;

Une dette d'impôt sur les sociétés de 49.983 euros est inscrite au passif du bilan.

Elle se ventile comme suit:

En euros

Dette IS Groupe	1 434 739
Acomptes versés	(1 184 756)
Crédit d'impôt	(200 000)
TOTAL	49 983

La société ADELYS, filiale détenue à 100% par PARFUM D'IMAGE SA a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 25 septembre 2006. Un mali de confusion a été dégagé à hauteur de 3.120.326 euros. L'intégralité du mali a été affecté à une survalueur sur l'exercice 2006-2007. Au 30 septembre 2007, aucun indice de perte de valeur ne justifie une dépréciation.

3.3 Evénements postérieurs

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 15 octobre 2007 afin de fournir délégation de compétence au Conseil d'administration de PARFUM D'IMAGE SA aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital social en numéraire pour un montant nominal maximum de 100.000 euros.

Le Conseil d'administration a décidé le 15 octobre 2007, suite à cette Assemblée :

_d'augmenter le capital d'un montant nominal de 7.548,40 euros, par voie d'émission de 75.484 actions nouvelles de 10 centimes d'euros ;

_de supprimer le droit préférentiel de souscription au profit de Mr Julien SAADA à concurrence de 16.984 actions nouvelles, Mr Grégory MAGER à concurrence de 37.742 actions nouvelles et Mme Lisa SAADA à concurrence de 20.758 actions nouvelles.

Les actions nouvelles seront émises au prix unitaire de 26,4955 euros, soit avec une prime d'émission de 26,3955 euros.

PARFUM D'IMAGE Inc, filiale américaine de PARFUM D'IMAGE SA, a signé le 23 novembre un protocole d'acquisition portant sur 100% des titres d'une autre société

de droit américain, LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc, pour un montant de 11.200.000 USD.

Dans le cadre de cette acquisition, PARFUM D'IMAGE Inc s'est engagée à verser des compléments de prix (« earn-out ») aux cédants. Ces compléments de prix sont basés sur les performances futures de LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc et seront calculés en fonction de l'EBITDA réalisé au cours des quatre exercices à compter de l'exercice en cours.

Une convention de prêt d'une valeur globale maximale de 9.000.000 d'euros remboursable sur 7 ans, a été signée le 26 novembre 2007 par PARFUM D'IMAGE SA afin de financer l'acquisition de la société LATITUDES INTERNATIONAL FRAGRANCE Inc.

Cette convention a été assortie des garanties suivantes au profit des banques :

- _délégation de police d'assurance à hauteur de 2.000.000 d'euros ;
- _nantissement du fonds de commerce de la société PARFUM D'IMAGE SA à hauteur de 9.000.000 d'euros.

Elle contient des engagements financiers dont le non respect pourrait entraîner l'exigibilité des passifs. Ainsi, pendant toute la durée de l'emprunt, PARFUM D'IMAGE SA s'engage à ce que, à chaque date de publication de ses comptes annuels consolidés :

- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur son excédent brut d'exploitation consolidé demeure inférieur ou égal à 2,5
- _le rapport de ses dettes financières nettes consolidées sur sa situation nette comptable consolidée demeure inférieur ou égal à 1,5
- _le rapport de son cash flow libre consolidé sur le service de la dette consolidé demeure supérieur ou égal à 1,2

Par ailleurs, pour chaque exercice social à compter de l'exercice démarrant le 1^{er} octobre 2008, en cas de constatation d'un cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 euros, PARFUM D'IMAGE SA remboursera par anticipation le prêt à hauteur du cash flow consolidé excédentaire dépassant 5.000.000 euros, dans la limite de 20% de l'encours du prêt restant dû.

PARFUM D'IMAGE SA s'est engagé à mettre en place un contrat de couverture du risque de taux sur une durée supérieure à 3 ans et portant sur au moins 60% du montant du prêt.

3.4 Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

L'ensemble des montants sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Immobilisations

Cadre A		Valeur brute	Augmentations		
		début exercice	Réévaluations	Acquisitions	
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement et de développement	Total I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	3 207 859	24 000	
Immobilisations corporelles					
	Terrains				
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 923			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 203			
	Installations générales, agencements et aménagements divers	18 515		4 731	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 692		32 124	
	Emballages récupérables et divers	14 219		22 800	
	Total III	162 552		59 655	
Immobilisations financières					
	Autres participations	374 210		868 340	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	600 136			
	Total IV	974 345		868 340	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		4 344 756		951 995	
Cadre B			Diminutions	Valeur	Rééval.
			Par virement	Par cession	brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	10 471	3 221 388	
Immobilisations corporelles					
	Terrains				
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			1 923	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 203	
	Installations générales, agencements et aménagements divers			23 246	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 222	144 594	
	Emballages récupérables et divers			37 019	
	Total III	13 222	13 222	208 985	
Immobilisations financières					
	Autres participations		2 591	1 239 959	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		235 060	365 076	
	Total IV	237 651	237 651	1 605 034	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			261 344	5 035 407	

Amortissements

Cadre A Situation et mouvements de l'exercice		Valeur en	Augment.	Diminutions	Valeur en
Immobilisations amortissables		début d'ex.	Dotations	Sorties/Rep.	d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	68 711	16 497	408	84 800
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations générales, agenc. et aménag. constructions		227	385		612
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		2 854	2 301		5 155
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		70 920	28 764	8 463	91 222
Emballages récupérables et divers		8 300	7 936		16 236
	Total III	82 301	39 386	8 463	113 224
TOTAL GENERAL (I + II + III)		151 012	55 883	8 871	198 024

Cadre B Ventilation des mouvements affectant la provision pour amort. dérogatoire		Dotations			Reprises		Mouv. nets
Immobilisations amortissables		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	à fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissm.	Total I						
Autres immo. incorp.	Total II			3 773			3 773
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Inst. gén., agenc. et amén. const.							
Inst. techn., mat. et outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
TOTAL GENERAL (I + II + III)				3 773			3 773

Cadre C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net	Augment.	Dot. ex. aux	Montant net
		début d'ex.		amort.	en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		3 773		3 773
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I		3 773		3 773
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	3 434	51 374	3 434	51 374
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	3 434	51 374	3 434	51 374
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	2 199		2 199	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours		8 343		8 343
Sur comptes clients	17 447	1 500		18 947
Autres dépréciations	111 023		111 023	
Total III	130 669	9 843	113 222	27 290
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
	134 103	64 990	116 656	82 436
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
- d'exploitation		9 843		
- financières		51 374	116 656	
- exceptionnelles		3 773		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

Etat des créances et des dettes

Cadre A Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ^{(1) (2)}			
Autres immobilisations financières	365 076	365 076	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	18 947	18 947	
Autres créances clients	4 542 695	4 542 695	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	104 275	104 275	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés ⁽²⁾	1 402 327	1 402 327	
Débiteurs divers	37 599	37 599	
Charges constatées d'avance	64 788	64 788	
TOTAL CRÉANCES	6 535 706	6 535 706	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : ⁽¹⁾				
- à un an maximum à l'origine	456 998	456 998		
- à plus d'un an à l'origine	1 571 429	314 286	1 257 143	
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}	15 194	15 194		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 053 432	2 053 432		
Personnel et comptes rattachés	180 995	180 995		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 238	238 238		
Impôts sur les bénéfices	49 987	49 987		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 652	29 652		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	157 848	157 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	539 000	452 000	87 000	
Groupe et associés ⁽²⁾				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
TOTAL DETTES	5 297 773	3 953 630	1 344 143	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés





L'acquisition des titres de la SAS ADELYS FINANCE fait ressortir un premier complément de prix dont le solde au 30 septembre 2007 s'élève à 365.000 euros, qui sera versé dans les six mois suivant la clôture de l'exercice comptable 2007. Pour cela, le cédant s'engage à poursuivre ses fonctions à l'identique jusqu'au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, l'acquisition de la société ESSENS au 28 février 2007 a fait l'objet d'un crédit vendeur à hauteur de 174.000 euros, comptabilisé en dettes sur immobilisations.

Produits à recevoir (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

inclus dans les postes suivants du bilan	30/09/07	30/09/06
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	294 969	158 559
Avoirs à recevoir	11 992	52 286
Divers, produits à recevoir	607	63 779
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		1 389
TOTAL	307 568	276 013

Charges à payer (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/07	30/09/06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 294
Emprunts et dettes financières divers	4 575	6 059
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 357	2 308 446
Dettes fiscales et sociales	423 380	489 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	724 311	2 814 093

Produits et charges constatés d'avance (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits constatés d'avance	30/09/07	30/09/06
Produits d'exploitation	5 000	27 176
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	5 000	27 176

Charges constatées d'avance	30/09/07	30/09/06
Charges d'exploitation	64 788	26 038
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	64 788	26 038

Liste des filiales et participations (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-11)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
PARFUM D'IMAGE Ltd (en GBP)	1 000	-13 534	100	-3 758
PARFUM D'IMAGE Inc (en USD)	1 000	-96 441	100	-71 114
LYS PROMOTIONS	128 000	1 851 174	100	710 144
LYS COSMETIQUES	30 000	216 036	100	11 352
ESSENS	37 000	432 798	100	88 285
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
<i>1_Filiales non reprises en A :</i>				
a) françaises				
b) étrangères				
<i>2_Participations non reprises en A :</i>				
a) françaises				
b) étrangères				

Ventilation du chiffre d'affaires net (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 541 295	10 535 614	14 076 910
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 909		4 909
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	17 195		17 195
TOTAL	3 563 399	10 535 614	14 099 014

Effectif moyen (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	22	1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
TOTAL	32	1



Engagements financiers (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	443 000
Autres engagements donnés	
Nantissement du fonds de commerce	2 200 000
Délégation de police d'assurance au profit des banques	320 000
<p>Dans le cadre de l'acquisition de la société ADELYS, la société PARFUM D'IMAGE SA versera au cédant un complément de prix «Earn Out» calculé à partir de la moyenne des résultats nets des sociétés LYS PROMOTIONS ET LYS COSMETIQUES sur quatre exercices de référence à compter de la date de clôture de l'exercice clos au 30/09/05. Le paiement interviendra le 31 mars 2009.</p> <p>Nantissement de la totalité des titres LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES au profit des banques.</p> <p>Un swap de taux destiné à couvrir la variabilité de l'emprunt ayant servi à l'acquisition de LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES a été contracté le 13 septembre 2005 avec effet le 9 décembre 2005. Le taux variable EURIBOR 3 mois a été remplacé par un taux fixe de 2.74%. Au 30 septembre 2007, la juste valeur du swap s'élève à:</p>	
	67 000
Achat a terme de dollar pour dénouement d'opérations d'achats	371 000 USD
<p>L'acquisition de la société ESSENS fait l'objet d'une clause de révision de prix sur la base de conditions de chiffre d'affaires 2007 et 2008 d'un montant total de 174.000 euros. Le crédit vendeur et la clause de révision de prix liés à cette acquisition ont fait l'objet d'une garantie bancaire à première demande avec engagement de remboursement de la banque par PARFUM D'IMAGE SA.</p>	

TOTAL (1)

(1) Dont concernant :
 - les dirigeants
 - les filiales
 - les participations
 - les autres entreprises liées
 Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements reçus	Montant
Délégation de cautions solidaires au profit des banques	858 000

TOTAL (2)

(2) Dont concernant :
 - les dirigeants
 - les filiales
 - les participations
 - les autres entreprises liées
 Dont engagements assortis de sûretés réelles

858 000

Dettes garanties par des sûretés réelles (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-8)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 200 000		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	2 200 000		

Dans le cadre du financement de l'acquisition en septembre 2005, de la société ADELYS FINANCE les nantissements suivants ont été pris :

- _Nantissement du fonds de commerce de la société PARFUM D'IMAGE SA à hauteur de 2.200.000 euros.
- _Nantissement des 800 actions ADELYS FINANCE acquises et représentant 100% du capital de la société. Cette société ayant fait l'objet d'une TUP au 25 septembre 2006, le nantissement porte a présent sur les titres des sociétés LYS PROMOTIONS et LYS COSMETIQUES, filiales détenues a 100% par PARFUM D'IMAGE SA.

Composition du capital social (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créé pendant l'exercice	Remboursés pdt l'exercice	En fin d'exercice
Actions	0,10000	0,10000	2 474 986			2 474 986

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 24 janvier 2006, a autorisé l'émission et l'attribution d'actions gratuites dans les conditions suivantes et dans un délai de 36 mois à compter de la date de la tenue de cette Assemblée :

- _le pourcentage maximal du capital social qui sera attribué est fixé à 4,5% à la date de tenue de l'assemblée d'actionnaires, soit un plafond nominal de 10.125 euros ;
- _la durée maximale de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution de ces actions aux bénéficiaires sera définitive est fixée à deux ans ;
- _la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, sachant que cette durée court à compter de l'attribution définitive des actions, est fixée à trois ans.

Le Conseil d'Administration du 24 janvier a décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites au profit de deux salariés non mandataires sociaux aux conditions suivantes :

- _période d'acquisition par les bénéficiaires : deux ans ;
- _durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires : trois ans ;
- _nombre d'actions concernées : entre 10.800 et 16.200 actions par bénéficiaire (variation du nombre d'actions fonction de critères de performance).



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-20)

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	3 122 565	762 221	2 360 344
+ Résultat exceptionnel	(5 562)	(1 854)	(3 708)
- Participations des salariés			
RÉSULTAT COMPTABLE	3 117 004	760 367	2 356 637

Les allègements de la dette future d'impôt provenant des différences temporelles s'élèvent à 18 k€ * taux d'IS. Il s'agit de l'Organic, de l'Effort Construction, des Plus-values latentes sur VMP et des Ecart de Conversion qui ont été réintégrés extra-comptablement sur l'exercice mais qui seront déduits sur le prochain résultat fiscal. Il n'y a pas d'accroissement de la dette future d'impôt provenant des décalages temporels.

L'impôt sur les sociétés propre à la société PARFUM D'IMAGE SA s'élève à 1.045.629 euros. Il convient de déduire à ce montant le crédit d'impôt de 200.000 euros relatif au dispositif des «PME de croissance», le crédit d'impôt recherche de 112.604 euros et d'ajouter la charge d'impôt issue de l'intégration fiscale (bénéfice de la société LYS COSMETIQUES antérieurement déficitaire, contribution sociale).

4_rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2007, sur :

_le contrôle des comptes annuels de la société PARFUM D'IMAGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
_la justification des appréciations,
_les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1_Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2_Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : les notes de l'annexe intitulées « Immobilisations incorporelles », « Participations, autres

titres immobilisés et valeurs mobilières de placement » et « Faits caractéristiques » exposent les règles et méthodes comptables relatives aux fonds de commerce et aux immobilisations financières représentant les participations détenues. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3_Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Paris et Neuilly-sur Seine,
le 21 décembre 2007**

Les Commissaires aux Comptes

Continental de l'Audit
William BERKMAN

Deloitte & Associés
Jean-Luc BERREBI
Frédéric NEIGE



5_rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées de l'exercice clos le 30 septembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1_Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1_Convention de refacturation de la rémunération de Julien Saada

Le Conseil d'administration du 20 décembre 2006 a autorisé une convention de refacturation de la rémunération versée par la société Lys Promotions à Julien SAADA,

entre la société Lys Promotions et les sociétés Parfum d'Image, Lys Cosmétiques et Parfum d'Image Ltd. Les modalités de cette convention sont les suivantes :

a) Monsieur Julien SAADA perçoit, à compter du 1^{er} janvier 2007, sa rémunération de la société Lys Promotions.

b) La rémunération versée par Lys Promotions à Monsieur Julien SAADA est supportée à hauteur de 70 % par Parfum d'Image, 7% par Lys Cosmétiques, 10% par Parfum d'Image Ltd et 13% par Lys Promotions.

c) A compter du 1^{er} janvier 2007, Lys Promotions refacture trimestriellement les rémunérations, principal et accessoires (charges sociales obligatoires et non obligatoires), qu'elle aura versées à Monsieur Julien SAADA dans les conditions définies précédemment.

La société Lys Promotions a facturé 104.825 euros à la société Parfum d'Image au titre de cette convention au cours de l'exercice écoulé.

L'administrateur concerné est Julien Saada.

1.2_Convention de domiciliation entre Parfum d'Image et Essens

Le conseil d'administration du 14 mars 2007 a autorisé une convention de domiciliation et d'hébergement entre Parfum d'Image et Essens pour les locaux situés à Levallois Perret, à compter du 1^{er} avril 2007, et conclue à titre gracieux.

L'administrateur concerné est Julien Saada.

1.3_Convention de fournitures de prestation de services en matière de design, de développement de produit, d'achats, d'évaluation parfum et cosmétiques, de fournitures de composants bruts, de produits finis ou semi-finis

Le conseil d'administration du 28 mars 2007 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations entre la société Parfum d'Image et les sociétés Essens et Parfum d'Image Inc, aux mêmes conditions que celles de la convention signée avec Parfum d'Image Ltd en 2004, à savoir :

La Société Parfum d'Image s'engage à fournir à ses deux filiales des prestations en matière de design, de développement produit, d'achats, d'évaluation parfum et cosmétiques, de fournitures de composants bruts, de produits finis ou semi-finis.

En rémunération de son activité de prestataire, la société Parfum d'Image facturera des honoraires sur la base du prix de revient de la prestation majoré d'une marge opérationnelle de 10 (DIX) %.

Le prix de revient est ainsi déterminé :

_pour la mise à disposition du personnel, il est constitué du salaire horaire du personnel mis à disposition, charges sociales incluses, majoré de 10 % pour frais généraux ;

_pour la fourniture de marchandises, il correspond au prix facturé par les sous-traitants à l'entreprise prestataire.

Le montant des honoraires facturés par Parfum d'Image au titre de cette convention s'élève à 150 031 euros pour Essens et 36 037 euros pour Parfum d'Image Inc. L'administrateur concerné est Julien Saada.

1. 4. Convention de gestion de trésorerie et d'avances en compte-courant

Le conseil d'administration du 14 juin 2007 a autorisé l'extension de la convention de trésorerie existante entre les sociétés Parfum d'Image, Lys Promotions, Lys Cosmétiques, Parfum d'Image Ltd et Parfum d'Image BDN. BHD, aux sociétés Essens et Parfum d'Image Inc, aux mêmes conditions, à savoir :

_Gestion centralisée de trésorerie et d'avances en comptes courant

_Rémunération sur la base de l'EURIBOR 3 mois + 0.5, ce taux ne pouvant excéder le taux minimum des intérêts déductibles selon la législation fiscale française, égal aux taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée supérieure à deux ans (TMP).

_Commission forfaitaire annuelle de 500 euros

Le montant des commissions forfaitaires facturées s'élève à 792 euros pour l'exercice. Les intérêts comptabilisés au cours de l'exercice s'élèvent à 24 296 euros hors taxes.

Le solde dû par Parfum d'Image Inc est de 891 652 euros hors taxe à la clôture de l'exercice. Aucune créance ni aucune dette n'est constatée au titre de cette convention concernant Essens.

Les administrateurs concernés sont Julien Saada et Grégory Mager.

1.5. Signature d'une lettre d'intention concernant un crédit documentaire

Le conseil d'administration du 16 juillet 2007 a autorisé la signature d'une lettre d'intention au profit de la Société Générale relative à un crédit documentaire sollicité par Lys Cosmétiques, détenue à 100% par Parfum d'Image, d'un montant de 403 075 euros, réalisable à vue et valable jusqu'au 28/09/2007.

L'administrateur concerné est Julien Saada.

1.6. Abandon de créance et cession de la filiale malaisienne

Le conseil d'administration du 24 août 2007 a autorisé l'abandon de la créance de Parfum d'Image sur sa filiale malaisienne Parfum d'Image France SDN.BHD, d'un montant de 117.091 euros, afin de faciliter la cession de la totalité des titres composant le capital social de la Société Parfum d'Image France SDN.BHD à Monsieur Denis BASTIEN et Madame Wong Juat Kim.

L'administrateur concerné est Julien Saada.

2_Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.





2.1_Convention d'intégration fiscale

Le conseil d'Administration du 28 septembre 2005 a autorisé une convention d'intégration fiscale entre Parfum d'Image, Adelys, Lys Promotions et Lys Cosmétiques, par laquelle la société Parfum d'Image se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le groupe, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

2.2_Convention de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 28 septembre 2005 a autorisé une convention de trésorerie entre Parfum d'Image, Parfum d'Image Limited, Lys Cosmétiques, Lys Promotions et Parfum d'Image Sdn Bhd. Le montant des commissions forfaitaires facturées s'élèvent à 1 500 euros pour l'exercice. Les intérêts comptabilisés au cours de l'exercice s'élèvent à 5 099 euros hors taxes.

Le solde dû par Parfum d'Image Limited est de 300 240 euros hors taxe à la clôture de l'exercice. Aucune créance ni aucune dette n'est constatée au titre de cette convention concernant Lys Promotions et Lys Cosmétiques.

2.3_Convention de fournitures de prestation de services en matière de design, de développement de produit, d'achats, d'évaluation parfum et cosmétiques, de fournitures de composants bruts, de produits finis ou semi-finis

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2004 a autorisé une convention de fournitures de prestations de services avec Parfum d'Image Limited. Un montant de 143 055 euros a été comptabilisé au cours de l'exercice.

2.4_Convention de sous-location avec la SARL Anatole

Le Conseil d'Administration du 07 décembre 2003 a autorisé une convention de sous-location avec la Sarl Anatole. Le montant du loyer comptabilisé au cours de l'exercice est de 276 991 euros.

2.5_Convention de refacturation de primes d'assurances

Le Conseil d'Administration du 20 mars 2006 a autorisé une convention de refacturation de primes d'assurances liées à une assurance homme clé souscrit pour les gérants non associés de Lys Promotion et Lys Cosmétiques, à hauteur de 50% de leur montant à la société Lys Promotions et 50% de leur montant à la société Lys Cosmétiques. Le montant comptabilisé sur l'exercice au titre de cette refacturation est de 7 745 euros.

**Paris et Neuilly-sur Seine,
le 21 décembre 2007**

Les Commissaires aux Comptes

Continental d'Audit
William BERKMAN

Deloitte & Associés
Jean-Luc BERREBI
Frédéric NEIGE

4 contrôle interne

1_rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne de l'exercice clos le 30 septembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L.225-37 et L.225-68 du Code de commerce, le Président de votre Conseil d'Administration vous rend compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en oeuvre est en cours au sein de votre société.

1.1_Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, et gouvernance d'entreprise

1.1.1_Le Conseil d'Administration

PARFUM D'IMAGE SA est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, conformément aux statuts se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Durant l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois.

Le Conseil d'Administration est actuellement constitué de trois membres. Le taux de présence des membres a été de 77,33 %.

Les vérifications concernant le cumul des mandats ont été faites auprès des administrateurs concernés. Aucun d'entre eux ne détient un nombre de mandats excédant les limites visées par la Loi.

Tel que prévu par les textes en vigueur et les statuts, les convocations sont envoyées dans les délais aux personnes concernées (Administrateurs, Commissaires aux Comptes).

Les procès verbaux sont réalisés et reportés sur les registres du Conseil. Par ailleurs, un registre des présences est tenu à jour.

Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont





soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour.

1.1.2_Le Comité de Pilotage

Une fois par trimestre, le Président Directeur Général réunit le Comité de Pilotage, rassemblant les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, français et étrangers.

Ces réunions ont pour but d'assurer une large concertation sur la stratégie et la situation des entités du groupe, ainsi que sur les politiques transversales (marchés, produits, objectifs de développement, ...).

1.2_Les procédures de contrôle interne

1.2.1_Les objectifs du contrôle interne du groupe

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société et le groupe ont pour objet :

_d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.

_d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestions communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier soient totalement éliminés.

1.2.2.Procédures de contrôle interne mises en place chez PARFUM D'IMAGE SA

Dans le cadre de l'organisation de son contrôle interne et du management des risques principaux, PARFUM D'IMAGE SA a mis en place un certain nombre de processus internes qui s'appuient principalement sur les ressources et les compétences du groupe PARFUM D'IMAGE SA.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :

- _la fonction comptable et de gestion,
- _le reporting comptable et de gestion,
- _un référentiel et des méthodes comptables communs.

La fonction comptable et de gestion

Sous l'autorité du Directeur Financier du groupe, les équipes comptables de chaque entité du groupe, accompagnées par un Expert-Comptable indépendant, assurent la production de l'ensemble des données financières de PARFUM D'IMAGE SA. Ainsi :

- _elles assurent la production des comptes sociaux et consolidés dans des délais répondant aux obligations légales,
- _elles produisent le reporting financier mensuel,
- _elles pilotent le processus budgétaire et prévisionnel,
- _elles mettent en place les méthodes, procédures et référentiels comptables du groupe,
- _elles identifient et réalisent les évolutions nécessaires aux systèmes d'information comptables et de gestion.

Le reporting comptable et de gestion

PARFUM D'IMAGE SA ainsi que l'ensemble de ses filiales s'inscrivent dans le cycle de gestion et de pilotage du groupe PARFUM D'IMAGE qui comporte trois composantes principales :

- _le processus budgétaire,
- _les revues d'affaires,
- _le reporting mensuel.

Le processus budgétaire

Le processus budgétaire est décliné pour l'ensemble des sociétés du groupe PARFUM D'IMAGE et s'intègre dans l'ensemble du processus budgétaire du groupe PARFUM D'IMAGE.

Au cours du mois de juillet, les responsables opérationnels des différentes sociétés élaborent et proposent à la Direction Générale leur budget pour le prochain exercice. Ce budget sera l'élément de référence du reporting financier mensuel.

Les revues d'affaires

Les revues d'affaires sont une composante essentielle dans le dispositif de contrôle et d'information financière. Elles constituent l'outil privilégié de suivi et de contrôle détaillé pour les responsables opérationnels. Elles comportent, pour chaque prestation réalisée pour un client, des analyses de chiffres d'affaire et de marge en comparaison avec les objectifs budgétaires.

Le reporting mensuel

Trimestriel au cours de l'exercice 2005/2006, ce reporting est devenu mensuel au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage pour la Direction Générale. Il comporte pour chaque société du groupe et au niveau consolidé, les

éléments chiffrés du compte de résultat sur la période considérée, en comparaison avec les objectifs budgétaires et la réalisation de l'exercice précédent. Il comporte également une actualisation du budget pour l'exercice en cours.

_Un référentiel et des méthodes comptables communs

Pour la production des comptes semestriel et annuels, l'ensemble des sociétés du groupe PARFUM D'IMAGE utilise un référentiel commun. Les comptes consolidés sont établis en application du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Chaque semestre un rapprochement est réalisé entre les éléments des comptes consolidés et le reporting mensuel afin d'analyser et d'explicitier les éventuels écarts.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent au moins semestriellement : à la fin du premier semestre dans le cadre d'une revue limitée et à la fin de l'exercice, au 30 septembre, pour la certification des comptes annuels. Après l'audit des comptes, une réunion en présence de la Direction Générale, de la Direction Financière, de l'Expert Comptable indépendant et co-Commissaires aux Comptes a pour objet de débattre des différents points d'audit mis en avant. Cette réunion est préalable à l'arrêté définitif des comptes.

1.2.3_Le programme d'amélioration des processus de contrôle interne

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007, les actions suivantes ont été menées :

- _le reporting est passé d'un rythme trimestriel à mensuel ;
- _des travaux de mise en place d'un Système de Management de la Qualité en vue d'aboutir à l'obtention d'une norme ISO ont été initiés ;

Au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2007, les actions suivantes sont prévues :

- _Les procédures internes et les processus de fonctionnement feront l'objet d'adaptation en fonction des évolutions de l'organisation,
- _Poursuite des travaux relatifs à la mise en place d'un Système de Management de la Qualité.

1.3 Limitations éventuelles aux pouvoirs du Directeur Général

Le Président du Conseil d'Administration représente la société dans ses rapports avec les tiers sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration.

Dans la limite de l'objet social, il est investi, en sa qualité de Directeur Général, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance.

4

2_rapport des Commissaires aux Comptes sur les procédures de contrôle interne de l'exercice clos le 30 septembre 2007

Rapport des Commissaire aux comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Parfum d'Image pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PARFUM D'IMAGE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

_prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
_prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

**Paris et Neuilly-sur Seine,
le 21 décembre 2007**

Les Commissaires aux Comptes

Continental d'Audit
William BERKMAN

Deloitte & Associés
Jean-Luc BERREBI
Frédéric NEIGE

5 documentation d'Assemblée générale

1_rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte du 29 janvier 2008

Nous vous avons réuni en assemblée générale extraordinaire à l'effet de vous prononcer sur les résolutions suivantes :

Relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- _Changement de dénomination sociale ;
- _Modification corrélative des statuts.

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Nous vous avons réuni afin de vous proposer d'adopter, à compter de la date de l'assemblée générale, comme nouvelle dénomination sociale de la Société, la dénomination suivante : MAESA.

En effet, au vu du développement important de l'activité de notre Société et de ses filiales aux Etats-Unis, il nous semble indispensable d'adopter une dénomination sociale adaptée à la fois aux marchés européens et américains.

Si cette proposition reçoit votre agrément, nous vous demanderons également de bien vouloir voter la modification corrélative des statuts sociaux.

Le Conseil d'administration

2_texte des résolutions

1.1_Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire annuelle

_PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2006 lesquels font apparaître un bénéfice de 2.356.636,67 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

_DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.356.636,67 euros de la manière suivante :

_en totalité soit la somme de 2.356.636,67 euros au compte Report à Nouveau, qui passe ainsi de la somme de 2.835.256,06 euros à la somme de 5.191.892,73 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende distribué
31/08/04	0,71
30/09/05	0,00
30/09/06	0,17

_TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés et le compte de résultat consolidé pro forma dudit exercice, approuve lesdits comptes au 30 septembre 2007 ainsi que les opérations transcrites dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

_QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

1.2_Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

_CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide d'adopter, à compter de ce jour, la dénomination sociale suivante : MAESA.

_SIXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 3 - DENOMINATION

La dénomination de la société est : MAESA

Tous les actes ou autres documents émanant de la Société, notamment les lettres, factures, annonces et publications diverses devront indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots «Société Anonyme» ou des initiales «S.A.» et de l'énonciation du montant du capital social. »

_SEPTIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

3_tableau sur les délégations de compétence ou de pouvoirs en matière d'augmentation de capital données par l'assemblée générale extraordinaire au conseil d'administration

Délégations données par l'Assemblée générale extraordinaire				Utilisation des délégations par le Conseil d'administration		
Date AGE	Type de délégation	Montant nominal	Durée	Date	Montant nominal utilisé	Solde montant
15/10/07 1 ^{er} résolution	Délégation de compétence : Augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'Actionnaires détenant des actions depuis plus de 2 ans : _par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital à souscrire en numéraire ou _par incorporation de réserves, bénéfices ou primes par création d'actions nouvelles ou élévation de la valeur nominale	100 000 €	18 mois	15/10/07 07/12/07	7 548,40 €	92 451,60 €

4_attestation du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2007, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant dans le document joint et s'élevant à 651 470,36 euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

**Paris et Neuilly-sur Seine,
le 21 décembre 2007**

Les Commissaires aux Comptes

Continental d'Audit
William BERKMAN

Deloitte & Associés
Jean-Luc BERREBI
Frédéric NEIGE

